

L'Europe: un véritable partenaire pour le développement ?

Rapport alternatif de la CIDSE sur l'état d'avancement de l'Europe par rapport à l'OMD 8

L'Europe: un véritable partenaire pour le développement ?

Rapport alternatif de la CIDSE
sur l'état d'avancement de l'Europe
par rapport au huitième Objectif
du Millénaire pour le développement

*Résumé des principaux points
et recommandations*

Avril 2005



CIDSE
Coopération Internationale pour le
Développement
et la Solidarité



Résumé des principaux points

« Les objectifs du Millénaire pour le développement ont suscité une mobilisation sans précédent en vue de répondre aux besoins des plus démunis de la planète, devenant des indicateurs mondialement reconnus des progrès d'ensemble à accomplir ; ils ont été adoptés aussi bien par les donateurs que par les pays en développement, la société civile et les grands organismes de développement. En tant que tels, ils sont le reflet d'un ensemble de priorités urgentes, partagées et acceptées à l'échelle mondiale, que nous devons examiner à l'occasion du sommet de septembre 2005. » Rapport du Secrétaire général des Nations unies, paragraphe 29.

L'OMD 8 est important en ce qu'il oblige les pays riches à d'abord évaluer dans quelle mesure leurs politiques et leurs pratiques contribuent à la coopération au développement et à la réalisation des OMD pour ensuite seulement agir.

D'après l'OMD 8, il incombe clairement aux gouvernements européens de dépasser leurs intérêts personnels à courte vue pour devenir des partenaires actifs de la lutte contre la pauvreté, seule voie qui conduise à long terme vers la paix et la prospérité mondiale, comme le souligne le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, dans son rapport. Quelques obligations essentielles en matière d'aide, d'échanges et d'annulation de la dette sont les premiers jalons de cette voie. Ce rapport alternatif analyse les démarches entreprises par l'Union européenne, la Norvège et la Suisse, pour traduire dans les faits l'esprit et la lettre de l'OMD 8.

Cinq ans après le Sommet du millénaire et dix ans avant l'échéance de 2015, il est heureux de constater que l'OMD 8 a réussi à faire prendre conscience de la nécessité de mettre l'ensemble des politiques gouvernementales au diapason de l'objectif de réduction de la pauvreté.

Il n'en reste pas moins que la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde n'apparaît pas comme une urgence dans les actions qui se prennent et/ou qui se discutent en ce moment. Tel est le message général que ce rapport cherche à faire passer. L'intérêt personnel – qui passe avant celui d'enfants et de familles aujourd'hui privés d'une alimentation adéquate, d'éducation, de soins de santé et d'eau potable – reste le principal frein à un changement trop lent, trop graduel.

La réduction de la pauvreté est devenue un thème politique plus intégré et certains pays européens font preuve d'un leadership politique qu'il convient de saluer, au même titre que plusieurs initiatives et quelques améliorations politiques ici et là.

Reste à faire monter cet effort en puissance, ce qui ne sera pas simple ; à veiller à ce que chaque pays européen adopte les « bonnes pratiques » pour chaque problème, à ce que les efforts collectifs se calquent sur la vitesse du plus rapide, et non sur le train de sénateur des pays qui, pour des questions d'intérêt personnel ou par manque d'engagement, échouent à mettre en œuvre un véritable partenariat.

Les gouvernements ont-ils une approche globale et un VÉRITABLE engagement ?

Dès mars 2005, la plupart des gouvernements européens avaient publié un rapport expliquant à la fois leur contribution aux OMD et décrivant:

- les efforts déployés pour réduire les obstacles à la réduction de la pauvreté, suite aux politiques et pratiques des pays de l'OCDE,
- les démarches positives enclenchées afin de créer un authentique partenariat avec les pays en développement pour atteindre les OMD

Mettre de la cohérence dans l'agenda européen est indubitablement une bonne nouvelle. La plupart des pays européens disposent désormais d'un mécanisme de cohérence qui veille à l'homogénéité entre la politique gouvernementale et l'objectif global de réalisation des OMD. La Suède a une politique de « responsabilité partagée » ; les Pays-Bas et l'Irlande se sont tous deux dotés d'Unités de cohérence ; la commission finlandaise de la politique de développement considère la cohérence comme un élément essentiel de son mandat ; la Hongrie a pris des mesures pour collecter des données pertinentes auprès de l'ensemble de ses ministères. Autant d'exemples d'actions nationales qui pourraient être reproduites dans d'autres pays.

L'aide en pourcentage du RNB – un engagement inégal envers l'OMD 8

- Les 5 bailleurs qui ont atteint ou dépassé la cible onusienne des 0,7% du RNB à allouer à l'APD sont tous des pays européens : la Norvège, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et le Luxembourg.
- Mais les pays dont le pourcentage du RNB alloué à l'APD est le plus médiocre sont aussi des États membres de l'UE : l'Italie, la Grèce et l'Autriche.
- Conformément à l'accord intervenu à Barcelone en 2002, l'UE dans son ensemble compte allouer 0,39% de son RNB à l'APD d'ici 2006.
- Il apparaît toutefois que plusieurs pays européens (Italie, Allemagne, Espagne, Autriche) n'atteindront pas le seuil minimal de 0,33% fixé par l'UE. Tous ces pays ont un ratio de RNB égal ou inférieur à 0,28%. Deux d'entre eux, – l'Allemagne et l'Italie, également membres du G7 – ont même réduit leur aide en termes réels entre 2003 et 2004. Il se peut que l'Autriche atteigne la cible, mais seulement en incluant les énormes montants alloués à l'allègement de la dette.
- La plupart des bailleurs européens sont en train d'accroître leur aide. L'aide des États membres de l'UE a globalement augmenté de 2,9% entre 2003 et 2004.
- L'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, la République tchèque et le Royaume-Uni se sont fixé des tableaux de marche pour atteindre les 0,7%.
- La crédibilité de certains bailleurs est nulle, s'agissant d'atteindre les objectifs. Vers le milieu des années 1990, beaucoup d'entre eux s'étaient engagés à atteindre les 0,7% avant l'an 2000.

Qualité de l'aide

- La plupart des bailleurs européens n'ont pas atteint l'objectif d'aide aux pays les moins avancés fixé par l'ONU, mais 7 y sont parvenus et la plupart ont augmenté leur aide aux PMA depuis 2000.
- Quatre bailleurs de l'UE (Portugal, Belgique, Italie et Danemark) allouent plus de 75 % de leur aide à des PMA, et la plupart des bailleurs allouent plus de la moitié de leur aide à des PMA ou à d'autres pays à faible revenu. Il n'en reste pas moins que la CE, l'Autriche, l'Espagne et certains nouveaux bailleurs de l'UE continuent de verser une trop grande partie de leur aide à des pays à revenu intermédiaire.
- Malgré le Consensus de 2005 autour de l'initiative 20/20, seules la République tchèque et la Grèce allouent plus de 20% de leur aide à des services sociaux de base dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement. Mais depuis l'an 2000, tous les bailleurs européens à l'exception de 3 ont augmenté leur aide aux services sociaux de base. L'absence de contrôle international digne de ce nom sur les aides allouées aux services sociaux de base nuit gravement à la redevabilité dans ce domaine.
- Les efforts déployés pour réduire l'aide liée semblent avoir débouché sur de véritables avancées, ce qui prouve que l'on peut améliorer la qualité et oublier ses propres intérêts. L'Italie, l'Autriche, l'Espagne et le Danemark doivent suivre l'exemple d'autres pays européens qui se sont saisis du problème de la mauvaise utilisation de l'aide.

L'engagement à atteindre l'OMD 8 a besoin de vraies ressources, pas d'astuces comptables

- Ce n'est pas parce que les règles du CAD autorisent les pays à assimiler à de l'aide certaines dépenses qui ne profitent guère aux plus pauvres que cette pratique est correcte. Considérer les dépenses intérieures pour les réfugiés et le financement des étudiants étrangers comme de l'aide n'est qu'un attrape-nigaud. Les États membres devraient suivre l'exemple du Royaume-Uni et mettre un terme à ces pratiques.
- L'allègement de la dette est important. Mais comme le fait remarquer la Belgique, ce n'est pas exactement comme si l'on transférait de vraies ressources nettes vers les pays les plus pauvres.
- L'UE doit s'employer à vérifier – comme l'a fait la Norvège – que l'annulation de la dette soit additionnelle, de sorte que les surcroûts d'aide se traduisent effectivement par l'allocation de sommes nouvelles à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des OMD.
- Une analyse et un contrôle rigoureux des flux d'aide sont absolument essentiels pour s'assurer que les augmentations des rubriques se traduisent par l'allocation de ressources supplémentaires pour réduire la pauvreté et ainsi atteindre les OMD. Il faut impérativement veiller à ce que les engagements ne faiblissent pas et à ce que les mesures opportunes prises dans certains pays pour accroître les budgets d'aide se traduisent par de véritables augmentations dans les dépenses.
- Nous saluons la démarche vigoureuse entreprise par plusieurs bailleurs européens pour promouvoir de nouvelles formes de financement (taxe internationale ou Facilité

internationale de financement) afin d'apporter des ressources adéquates, prévisibles, à point nommé. Nous nous félicitons en particulier de l'idée d'une taxe internationale, mais il ne faudrait pas que ces bailleurs européens se servent de cette stratégie pour détourner l'attention de leur engagement à atteindre les 0,7% sans plus attendre.

Equité et politique commerciale

- L'obligation faite aux pays de l'OCDE, au titre de l'OMD 8, d'évaluer l'incidence de leurs politiques sur les pays en développement est un impératif constitutionnel pour l'Union européenne.
- L'initiative « Tout, sauf les armes » montre que l'Europe peut agir collectivement pour retirer les bâtons qu'elle met dans les roues des pays qui essaient de se sortir de la pauvreté ; l'accès en franchise de douane s'est nettement amélioré depuis le milieu des années 1990.
- Le cas du sucre montre en revanche combien les intérêts domestiques passent bien avant ceux des pauvres. L'augmentation de 73% des aides fournies par l'UE à ses producteurs de sucre accable les pauvres plus qu'elle ne les aide.
- L'UE reste fidèle à une aide agricole qui enracine les pays pauvres dans leur pauvreté. Depuis la signature de la Déclaration du Millénaire en l'an 2000, l'UE a augmenté ses subventions agricoles de 37 milliards de dollars¹ (33 milliards d'euros), soit plus que l'ensemble des aides au développement allouées par ses membres en 2003.
- Des barrières non tarifaires telles que les règlements sanitaires, les règles d'origine, etc. n'ont pas leur place dans un authentique partenariat : d'autres pays pourraient suivre l'exemple de la Suède pour atténuer leurs effets.

S'attaquer aux structures mondiales qui figent les inégalités

- L'Objectif 8 n'exige pas seulement des progrès en fonction d'indicateurs spécifiques ; il exige des avancées en termes de partenariat. Les structures mondiales qui entretiennent la pauvreté et marginalisent les droits des plus pauvres doivent manifestement être réformées ; or, dans leur approche des OMD, les gouvernements accordent peu d'attention à ces grandes questions structurelles.
- Pour l'instant, les droits de vote au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale (Institutions financières internationales – IFI) sont fonction du nombre d'actions détenues (BM) ou des droits de tirage spéciaux (FMI) qui, dans les deux institutions, confèrent une confortable majorité aux pays du Nord. Bien que la Suisse soit favorable à une modeste rationalisation des droits de vote et qu'une poignée d'États membres de l'UE aient entrepris des démarches pour promouvoir le dialogue et la transparence au sein des IFI, la position d'ensemble de l'Europe vise à ne rien changer - ou quasi - au rôle des IFI : l'heure est toujours à la domination et non au partenariat. On peut se demander quelle est la crédibilité des engagements pris par l'UE envers l'éradication de la pauvreté et le partenariat lorsqu'elle approuve

¹ 1 dollar US = 0,8851 euro (taux de change annualisé de l'OCDE pour 2003)

sans mot dire la nomination unilatérale et opaque de M. Wolfowitz au poste de Président de la Banque mondiale.

- Plusieurs bailleurs européens prennent des mesures concrètes pour se détacher du système de « bailleur » ('donorship') au profit d'une appropriation par le pays en développement et d'une harmonisation de l'aide. Il convient de saluer ces premiers pas sur une route qui sera longue, mais aussi de noter qu'ils sont contredits par une tendance à accroître le rôle de signalement dévolu aux Institutions financières internationales.
- Aucun pays européen n'associe l'évasion fiscale et les paradis fiscaux à la question des OMD, alors que tous deux coûtent plus de 50 milliards de dollars (44 milliards d'euros) aux pays en développement, d'après les estimations les plus prudentes, et favorisent la mauvaise gouvernance et la corruption en offrant un abri à l'argent sale. La responsabilité des pays européens est au cœur du système puisque 11 paradis fiscaux se situent en Europe, dont la Suisse, le Luxembourg, les îles anglo-normandes, Gibraltar, Malte, Chypre, le Liechtenstein, Monaco et Andorre et que la moitié des paradis fiscaux de la planète relèvent de la Couronne britannique.

Du discours politique à des décisions difficiles

Les actions menées par des pays comme la Finlande pour donner plus de transparence aux débats sur le développement améliorent nettement la qualité des partenariats pour le développement. Et les mesures prises par des gouvernements comme ceux de la Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni pour promouvoir des activités commerciales socialement responsables s'inscrivent dans le droit fil des obligations de l'OMD 8.

Ces mesures se situent toutefois dans la partie facile du partenariat. Il est bien plus difficile d'aborder les choix fondamentaux auxquels sont confrontés les pays européens – les arbitrages entre dépenses militaires et sommes allouées à la réduction de la pauvreté, par exemple.

L'Autriche a pris des mesures en matière d'exportations d'armes et le Royaume-Uni s'emploie à combattre le commerce illicite des armes légères. Les pays européens continuent néanmoins d'allouer quatre fois plus d'argent à leurs dépenses militaires qu'à l'aide, et beaucoup d'autres pays bien plus encore.

Par rapport aux immenses efforts politiques qu'ils attendent des pays en développement pour atteindre les OMD – s'attaquer à l'inefficacité, améliorer la gouvernance, mettre l'accent sur la pauvreté – les mesures actuellement prises par les pays européens pour arriver eux-mêmes à l'OMD 8 et à un authentique partenariat paraissent bien modestes.

Des progrès évidents ont été enregistrés au cours des cinq dernières années. On se soucie désormais de cohérence. On a élaboré des politiques et engagé certaines actions utiles et graduelles. Mais l'Europe doit hausser son niveau de jeu, se montrer plus ambitieuse par rapport aux changements envisagés. Chaque pays européen doit se montrer plus dynamique, ne pas attendre qu'un consensus européen se dégage pour promouvoir d'ores et déjà des politiques plus positives et tenir les pays pour responsables lorsqu'ils entravent la progression et ne tiennent pas leurs engagements.

Résumé des recommandations

Comptes-rendus et participation

- 1) Les comptes-rendus et processus décisionnels relatifs aux OMD doivent être plus participatifs et redevables. Ces processus doivent associer la société civile et les parlements nationaux et européens. Les points de vue du Parlement européen et de la société civile européenne doivent être pris en compte, à commencer par l'UE dans la position qu'elle défendra lors du Sommet du millénaire +5, en septembre 2005.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Les rapports belge et danois relatifs à l'OMD 8 sont le fruit d'une consultation interministérielle à laquelle les ONG ont été conviées. Les bailleurs ne font toutefois pas état de processus participatifs systématiques ou cohérents à travers toute l'Union européenne.*

- 2) Au niveau de l'UE, la Commission européenne devrait continuer de suivre régulièrement (tous les deux ans) la progression d'ensemble à l'égard de l'Objectif 8, dans le cadre des révisions de la Déclaration du Millénaire et du processus de suivi du financement du développement par l'Assemblée générale des Nations unies.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Bien que la plupart des bailleurs établissent des rapports d'avancement vers l'OMD 8, bien peu se sont dotés de véritables mécanismes de redevabilité, ce qui accroît d'autant l'importance d'un processus de redevabilité de l'UE. Un exemple positif à cet égard est celui de la Suède, où les progrès dans la mise en œuvre de la politique de développement mondial font l'objet d'un rapport annuel remis au Parlement.*

- 3) L'UE devrait revoir son système d'établissement de rapports envers l'OMD 8 afin d'y inclure des indicateurs de participation et de gouvernance mondiale et utiliser une définition commune de l'APD pour être certaine que celle-ci équivaut à un véritable transfert de ressources vers les pays en développement.

Finances et réforme de l'aide

- 1) L'UE devrait prendre des mesures concrètes afin de tenir la promesse faite il y a des décennies, en se fixant un calendrier contraignant pour atteindre la cible onusienne de 0,7% du RNB alloué à l'APD, lors du Conseil « Affaires générales et relations extérieures » (CAGRE) de mai 2005. L'UE devrait en outre prévoir une augmentation graduelle de l'aide communautaire au cours du cycle 2007-2013 des Perspectives financières, montrant ainsi qu'elle s'engage collectivement à être le chef de file d'un partenariat mondial voué à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Les 5 bailleurs ayant déjà atteint la cible des 0,7% sont tous des pays européens : la Norvège, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et le Luxembourg. Les pays à la traîne devraient suivre leur exemple et se fixer ou raccourcir leur tableau de marche vers ces 0,7%.*

- 2) A l'occasion du CAGRE de mai 2005, l'UE devrait s'entendre sur un « ensemble de mesures relatives à des ressources financières additionnelles » en adoptant notamment une taxe sur les transactions de change et une taxe sur les carburants aériens éventuellement conjuguées à la création d'une Facilité de financement internationale, pour assurer la pérennité et la prévisibilité des flux financiers complémentaires à la promesse des 0,7%.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Pour la première fois, les mécanismes de financement internationaux sont pris au sérieux. La Belgique a voté une loi sur la mise en place d'une taxe sur les transactions de change. La France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni soutiennent de nouveaux mécanismes de financement.*

- 3) Il est généralement admis que les pays moins avancés et les pays à faible revenu, surtout d'Afrique subsaharienne, ont peu de chance d'atteindre les OMD d'ici 2015 sauf à bénéficier d'importantes ressources supplémentaires à cet effet. L'UE et ses États membres, qui ont un devoir particulier envers l'Afrique, devraient allouer au moins 0,2% de leur RNB aux pays les plus pauvres, surtout d'Afrique subsaharienne, pour leur permettre d'atteindre les OMD. L'aide communautaire devrait clairement être centrée sur la pauvreté. Le CAGRE de mai 2005 devrait se fixer un tableau de marche contraignant pour arriver à ces 0,2%.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Tous les bailleurs européens pourraient s'inspirer de l'exemple de la Belgique, de la Norvège, du Luxembourg, du Danemark, de la Suède et des Pays-Bas, qui consacrent tous plus de 0,2% de leur RNB à l'aide aux PMA. Plusieurs bailleurs ont des cibles de dépenses en Afrique subsaharienne. C'est le cas notamment de l'Italie et des Pays-Bas, qui comptent dépenser plus de la moitié de leur aide bilatérale en Afrique subsaharienne. La France a incité d'autres bailleurs à accroître leur niveau d'aide envers l'Afrique, de manière à maintenir le niveau du financement européen du développement à 0,03% minimum du revenu national de l'UE.*

- 4) Les bailleurs de l'UE devraient s'entendre sur une définition revue et corrigée de l'APD dont seraient exclus l'allégement de la dette et l'annulation de toutes les dettes irrécouvrables des crédits à l'exportation ; ils devraient en outre délier totalement l'aide, y compris l'aide alimentaire et la coopération technique, pour tous les pays en développement, d'ici 2010.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Les exemples britannique et irlandais montrent clairement que les bailleurs peuvent délier l'ensemble de l'APD. Ce n'est qu'une question de volonté. La Norvège a montré la voie en indiquant dans ses rapports que l'allégement de la dette bilatérale s'ajoutait à l'APD.*

- 5) Vu l'importance d'une harmonisation entre bailleurs au sein d'une Union à 25 plus la Commission européenne, l'UE devrait accélérer la mise en œuvre de ses projets d'harmonisation, en accordant une place particulière à l'harmonisation par pays bénéficiaire, pour éviter la duplication des missions et des études, et étendre son projet pilote d'harmonisation à d'autres pays que les quatre faisant actuellement l'objet d'un test. Les bailleurs de l'UE doivent néanmoins prévoir des garde-fous pour éviter que l'harmonisation de leurs pratiques ne se solde par une volatilité accrue de l'aide.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Tous les bailleurs européens devraient suivre l'exemple du Danemark, de la Finlande, de l'Irlande, de la Norvège, de la Suède, des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui ont traduit dans les faits leurs plans d'action en matière d'harmonisation.*

- 6) Les bailleurs de l'UE devraient immédiatement annuler la dette des pays dont la dette est irrécouvrable considérant qu'il y a des besoins en développement humain ou qu'elle est odieuse, et qu'elle sera remboursée par un surcroît d'APD. Ils devraient en outre tenir l'engagement pris à Monterrey (paragraphe 49 du Consensus de Monterrey) d'aborder la viabilité de la dette sous l'angle du développement humain.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Le gouvernement irlandais demande que l'on aborde la question de la viabilité de la dette sous l'angle du développement humain et que l'on annule par conséquent la dette. Le Parlement européen a appelé à une annulation totale de la dette des pays en développement, à commencer par celle des pays à faible revenu. Le gouvernement britannique a publié un document dans lequel il propose jusqu'à l'effacement total de la dette multilatérale. Les pays de l'UE devraient suivre l'exemple de l'Irlande et répondre à l'appel du Parlement européen. Il faut voir dans l'initiative britannique d'allégement temporaire d'une partie du service de la dette multilatérale des pays à faible revenu le jalon minimum d'une démarche aboutissant à l'annulation totale des créances. L'Italie vient d'approuver une loi appelant également à l'annulation de la dette (L.209 année 2000) et est en train de la mettre en œuvre.*

- 7) L'Union européenne devrait montrer l'exemple en instaurant une procédure internationale d'arbitrage équitable et transparente. Il pourrait s'agir d'une commission d'arbitrage, ouverte à tous les pays et à toutes les parties prenantes, indépendante des institutions financières et qui serait chargée de déterminer les seuils de viabilité de la dette.
- 8) Pour mettre le financement du développement au service de la réalisation des OMD, l'UE et ses États membres doivent l'allouer en fonction de critères d'évaluation du déficit financier à combler pour permettre aux pays concernés d'atteindre les OMD.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Les procédures d'allocation de plusieurs bailleurs sont fortement axées sur les besoins. Les dix pays de concentration du Luxembourg figurent tous parmi les pays les plus pauvres de l'indice de développement humain ; 90% de l'aide britannique sera affectée à des pays à faible revenu en 2006.*

- 9) Une gestion transparente et responsable des deniers publics ainsi qu'une participation plus large des intervenants locaux, notamment de véritables représentants des personnes en situation de pauvreté, au processus d'attribution de l'aide au développement, devraient être des conditions d'éligibilité à une augmentation de l'aide européenne et de l'allégement de la dette. L'UE devrait appliquer les principes de partenariat avancé figurant dans l'Accord de Cotonou dans toutes ses relations avec les pays en développement.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *À l'évidence, de nombreux bailleurs s'efforcent de trouver les voies et moyens d'un partenariat plus authentique. Depuis 2004, les Pays-Bas ont pris des mesures pour renforcer les CSRP en créant des partenariats entre le siège central, les ambassades et les organisations de la société civile des pays bénéficiaires. Plusieurs bailleurs, dont le Royaume-Uni, sont favorables à*

un renforcement du rôle des parlements. La Finlande associe les organisations de la société civile aux négociations bilatérales.

Commerce et cohérence

- 1) Au plan national comme au plan européen, il faudrait développer une politique spécifique sur la cohérence, qui prévoit des mécanismes d'évaluation des autres politiques (comme le commerce et l'agriculture, la pêche, la politique étrangère et de sécurité, la fiscalité et les investissements, la migration, l'environnement) afin de déterminer quelles sont celles qui empêchent les pays en développement de se sortir de la pauvreté. Cette politique prévoirait également des mesures palliatives aux déficits de cohérence et veillerait à ce que les nouvelles politiques qui affectent les pays en développement fassent l'objet d'études d'impact sur le développement. La Commission européenne devrait faire régulièrement rapport des progrès enregistrés au plan national et européen en matière de cohérence.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : Il faudrait suivre l'exemple de la Suède qui a voté une loi obligeant toutes les politiques suédoises (quel qu'en soit l'objet) à contribuer à un développement mondial durable et équitable. Les Pays-Bas sont exemplaires par leurs procédures publiques de renforcement de la cohérence, y compris sur des questions européennes.

- 2) Comme l'agriculture est au cœur des efforts déployés pour réduire la pauvreté dans les pays moins avancés, l'UE devrait donner la priorité à des résultats concrets dans les échanges agricoles sans vouloir établir ni réciprocité ni lien avec d'autres domaines commerciaux. Dans les échanges internationaux, il faudrait s'entendre sur des mesures réalisables et significatives de traitement spécial et différencié afin de donner aux pays en développement les moyens de préserver leur sécurité alimentaire, leur développement rural et les moyens d'existence de millions de personnes tributaires du secteur agricole.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : Certains bailleurs européens comme l'Allemagne ont plaidé pour le démantèlement des subventions au coton ; l'Irlande et les Pays-Bas ont noté qu'il était important de découpler les subsides pour que l'appui à l'agriculture ait moins d'incidence sur les exportations.

- 3) L'UE ne devrait pas demander la réciprocité dans ses APE avec les pays ACP. Les questions de Singapour ne devraient pas figurer à l'ordre du jour des négociations des APE. L'UE devrait offrir un espace politique et une aide technique aux pays ACP pour qu'ils puissent trouver des alternatives aux propositions d'APE faites par l'UE.
- 4) S'agissant de l'accès au marché, l'UE devrait appliquer le principe d'une réduction tarifaire progressive, proportionnelle et flexible dans les pays en développement. Elle devrait s'attaquer aux barrières commerciales non tarifaires qui freinent l'entrée des produits des pays en développement sur le marché européen (règles sanitaires, règle d'origine, par exemple). Elle devrait améliorer et renforcer l'éradication des mesures de dumping et permettre aux pays en développement de protéger leurs marchés contre le dumping. Elle devrait définir un calendrier précis avec un regroupement initial pour éliminer les subventions à l'exportation, en prévoyant des plafonds par produit et en prenant des engagements sur les réductions.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : Plusieurs bailleurs de l'Union européenne soutiennent activement une politique des échanges favorable au développement au sein de l'UE, en travaillant notamment sur les barrières non tarifaires. Le parlement danois, par exemple, a demandé que l'on accélère la mise en œuvre de l'accord « Tout sauf des armes » pour le sucre. La Suède a pris des mesures unilatérales sur les barrières non tarifaires et essaie d'infléchir la position de l'UE.

- 5) Un nouveau mécanisme spécial de sauvegarde devrait être créé pour tous les pays en développement ; ce mécanisme les aiderait à faire face aux accroissements soudains des importations, à la volatilité des prix, à garantir la sécurité alimentaire et les moyens d'existences et à préserver le développement rural. En fonction de ses besoins, chaque pays en développement serait en droit de désigner lui-même les produits spéciaux afférents à la sécurité alimentaire, aux moyens d'existence et au développement rural qu'il souhaite exempter de nouvelles réductions tarifaires. Les pays moins avancés ont besoin d'un traitement spécial leur octroyant un accès en franchise et hors contingents au marché communautaire.
- 6) L'UE doit augmenter l'aide qu'elle accorde au développement des infrastructures rurales, des capacités d'offre et des capacités commerciales des pays en développement.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : Les aides engagées pour la politique et le développement des échanges ont augmenté, mais ne totalisaient qu'un demi-milliard de dollars en 2003. À eux seuls, les États-Unis fournissent une contribution supérieure à celle de l'ensemble des bailleurs européens.

Gouvernance mondiale

- 1) Profitant de la dynamique impulsée par le rapport du Secrétaire général des Nations unies « *Dans une liberté plus grande...* », sorte d'agenda pour le renforcement des Nations unies et la revitalisation du Conseil économique et social, l'UE devrait soutenir la proposition visant à instituer un comité exécutif intergouvernemental de l'ECOSOC chargé d'assurer un suivi constant et régulier des mandats issus du Consensus de Monterrey. L'UE et ses États membres devraient en outre prendre des mesures actives pour ancrer plus fermement les Institutions financières internationales et l'OMC dans le système des Nations unies, le droit international et les droits humains.
- 2) L'UE doit renforcer son discours dans les Institutions financières internationales par une meilleure coordination entre ses États membres, première étape vers une représentation unifiée. Les pays européens devraient être les premiers à exiger une réforme des Institutions financières internationales et de l'OMC pour remédier aux injustices structurelles sous-tendant la gouvernance économique mondiale. Cette réforme consisterait à revoir la composition des conseils d'administration et à rééquilibrer les droits de vote au FMI et à la Banque mondiale, à instaurer un vote officiel, à clarifier les processus décisionnels et à sélectionner les dirigeants au terme d'une procédure ouverte, transparente et fondée sur le mérite.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : L'UE détient collectivement 32% des votes à la Banque mondiale. Si l'on y ajoute la Norvège et la Suisse, cela fait 34%. L'Europe a donc les moyens d'exiger une réforme des Institutions financières internationales. Ce n'est qu'une question de volonté.

- 3) Les pays européens devraient exiger des Institutions financières internationales qu'elles deviennent plus transparentes en rendant publics les transcriptions, les comptes rendus et les documents importants des réunions de leurs conseils d'administration. L'UE et ses États membres devraient également prendre des mesures pour favoriser un véritable contrôle démocratique des activités des institutions de Bretton Woods au travers d'un contrôle parlementaire. Les parlements de chaque État membre devraient débattre des orientations et des politiques de ces institutions.

Bons exemples et bonnes pratiques à méditer : *Pour remplir leurs obligations au titre de l'OMD 8, les bailleurs européens doivent se prononcer plus fermement en faveur d'une réforme du système international et des Institutions financières internationales. Cette volonté n'apparaît pas dans les rapports relatifs aux OMD, à quelques exceptions près : les Pays-Bas, par exemple, sont favorables à une plus grande ouverture des IFI et préconisent à ce titre la divulgation de leurs politiques.*

Acronymes

APD	: Aide publique au développement
CAD	: Comité d'aide au développement
CE	: Commission européenne
IFI	: Institutions financières internationales
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économique
OMD	: Objectif du Millénaire pour le développement
ONU	: Organisation des Nations unies
PMA	: Pays moins avancé
RNB	: Revenu national brut
UE	: Union européenne

Sources

www.oecd.org/dac/stats

Figures 1 - 3: Les données relatives à l'aide au développement proviennent des statistiques du CAD de l'OCDE (tableau 1); les données relatives aux dépenses militaires proviennent de l'Institut de recherche international pour la paix à Stockholm, (SIPRI). Project for Military Expenditure and Arms Production. www.sipri.org

Figures 4, 5, 6, 7, 8: chiffres 2004 du CAD de l'OCDE, communiqué de presse du 11 avril 2005 "Official Development Assistance increases further - but 2006 targets still a challenge." www.oecd.org/home; OECD National Accounts Portal for GNI data (Figure 8 seulement)

Figures 9, 10, 11, 12, 13, 22, 23, 24, 33: statistiques du CAD de l'OCDE, Tableau 2a

Figures 14, 15: statistiques du CAD de l'OCDE, Tableau 5

Figures 16, 18: statistiques du CAD de l'OCDE, Tableau XX (lié)

Figure 17: CAD de l'OCDE: <http://webdomino1.oecd.org/comnet/dcd/untiedpubliccws.nsf>

Figure 19,: statistiques du CAD de l'OCDE , Tableau 1

Figures 20, 21: Rapport 2004 sur la coopération au développement, CAD de l'OCDE, Tableau 34^e

Figures 25, 26, 27: Centre pour le Commerce International, Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement et Organisation mondiale du commerce

Figures 28, 29: OCDE, PSE/CSE base de données 2004.

Figures 30, 31: OCDE PSE/CSE base de données via les indicateurs du Millénaire de UNSTATS; statistiques du CAD de l'OCDE, Tableau 1

Figure 32: statistiques du CAD de l'OCDE

Harmonisation de l'aide par les bailleurs: données venant des rapports d'ONG, des rapports officiels sur les OMD (en italique et du site internet du CAD sur l'harmonisation de l'aide. www.aidharmonisation.org

Notes

1. 1 \$ US 1 = 0,8851 € (taux de change annualisé de l'OCDE pour 2003)
2. Selon les sources, il existe des différences importantes concernant les données relatives à l'allègement de la dette en France en 2003. Les chiffres utilisés pour ce rapport proviennent du rapport du CAD de l'OCDE. Voir: http://www.assemblee-nationale.fr/12/budget/plf2005/b1863-03.asp#P783_67784 pour obtenir des chiffres alternatifs.

Liste des figures et tableaux

- Figure 1: En 2003, les pays européens ont alloué quatre fois plus d'argent à leurs dépenses militaires qu'à l'aide au développement - 160 milliards de dollars (140 milliards d'euros) comparés à 40 milliards de dollars (35 milliards d'euros)
- Figure 2: Dépenses militaires et dépenses allouées à l'aide au développement en millions de dollars pour tous les pays européens
- Figure 3: Bailleurs européens: priorité accordée aux dépenses militaires et au développement en 2003
- Figure 4: Bailleurs européens qui ont atteint ou dépassé la cible onusienne des 0,7% en 2004
- Figure 5: Augmentation ou diminution (en pourcentage) de l'aide des bailleurs européens de 2003 à 2004 (donnée provisoire)
- Figure 6: Aide publique au développement (APD) des bailleurs européens en 2004 en millions de dollars
- Figure 7: Evolution de l'aide des pays européens du G7 en pourcentage de leur revenu national brut (RNB)
- Figure 8: APD supplémentaire nécessaire que les pays n'ayant pas atteint la cible de 0,33% en 2004 devront trouver d'ici 2006
- Figure 9: Pourcentage du RNB consacré aux pays les moins avancés (PMA) en 2003
- Figure 10: Pourcentage de l'évolution de l'aide des bailleurs européens envers les PMA entre 2000 et 2003 (termes réels)
- Figure 11: Part de l'APD allouée à tous les pays à faible revenu (1990 – 2003)
- Figure 12: Part de l'APD allouée aux PMA et autres pays à faible revenu en 2003
- Figure 13: Montant total de l'APD alloué aux PMA et autres pays à faible revenu en 2003
- Figure 14: Part de l'APD allouée aux services sociaux de base par rapport au total de l'APD bilatérale
- Figure 15: Augmentations réelles de l'APD consacrée aux services sociaux de base entre 2000/01 et 2002/03
- Figure 16: Aide liée en pourcentage des engagements bilatéraux en 2003
- Figure 17: Tableau d'annonces d'aide déliées
- Figure 18: Aide liée et coopération technique des Etats membres de l'UE en 2003
- Figure 19: APD disponible pour la réduction de la pauvreté en 2003
- Figure 20: Allègement de la dette en pourcentage de l'APD en 2003
- Figure 21: Allègement de la dette net des bailleurs européens en 2003
- Figure 22: Part du montant total de l'APD allouée aux pays pauvres très endettés (PPTE) en 2003
- Figure 23: Part des prêts par rapport au total de l'APD allouée aux PPTE en 2003
- Figure 24: APD allouée aux PPTE, dons, annulation de la dette et prêts (1990 – 2003)
- Figure 25: Proportion des importations (sauf armes et pétrole) des pays en développement hors taxe
- Figure 26: Proportion des importations (sauf armes et pétrole) des PMA hors taxe
- Figure 27: Moyenne des barrières tarifaires imposées par l'Union européenne et l'ensemble des pays développés aux PMA
- Figure 28: Estimation du montant des aides aux producteurs de riz et de sucre en 2003
- Figure 29: Appui domestique au sucre raffiné (1998 – 2003)
- Figure 30: Estimation de l'aide agricole totale en millions de dollars
- Figure 31: Dépenses des pays membres de l'UE consacrées à l'aide agricole et à l'APD
- Figure 32: Montant total de l'APD alloué aux politiques commerciales et développement du commerce en 2003
- Figure 33: Concentration de l'APD sur les 25 premiers pays par bailleur
- Tableau: Progrès des pays bailleurs de fonds en matière d'harmonisation de l'aide

Figure 1.

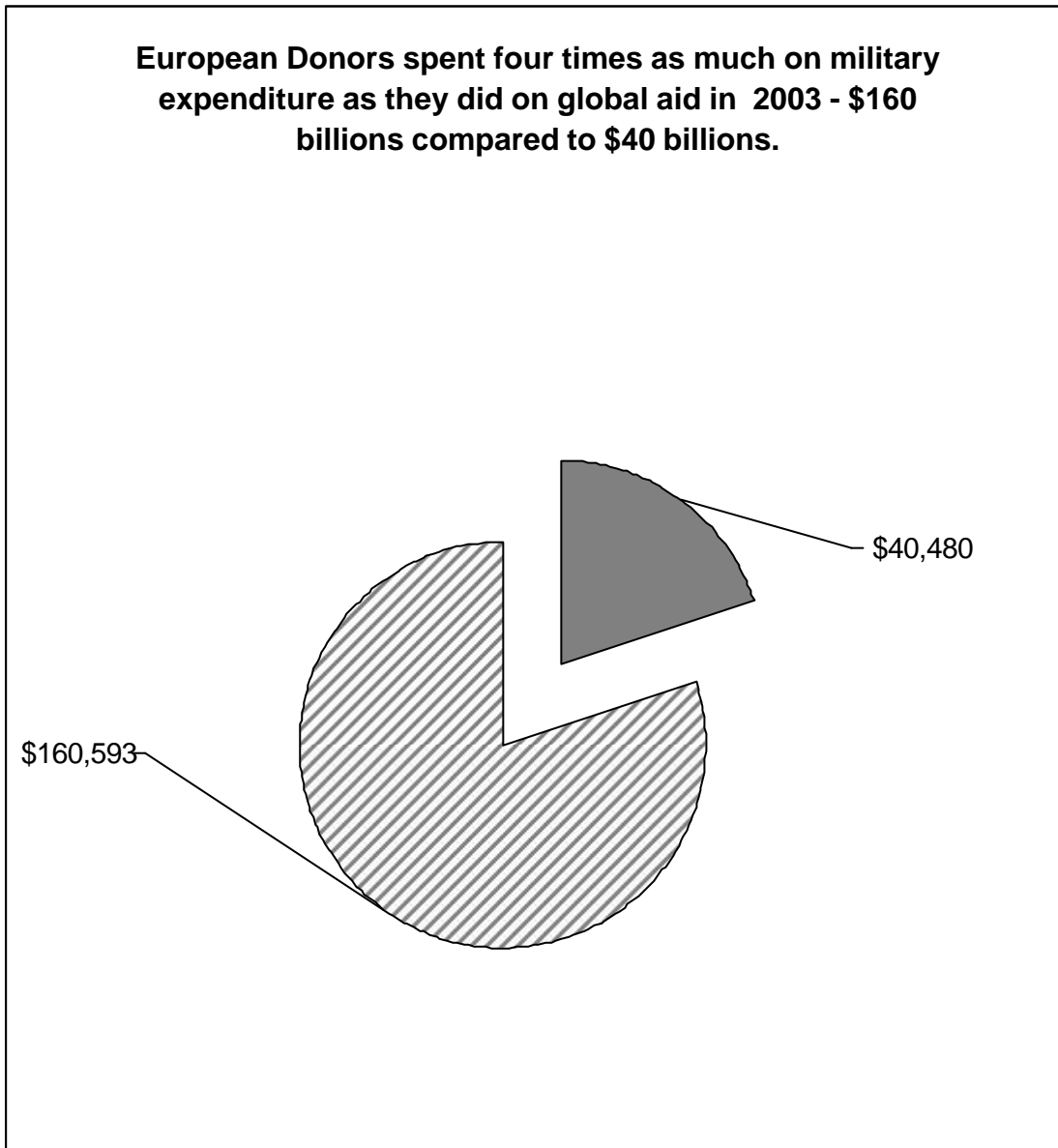


Figure 2

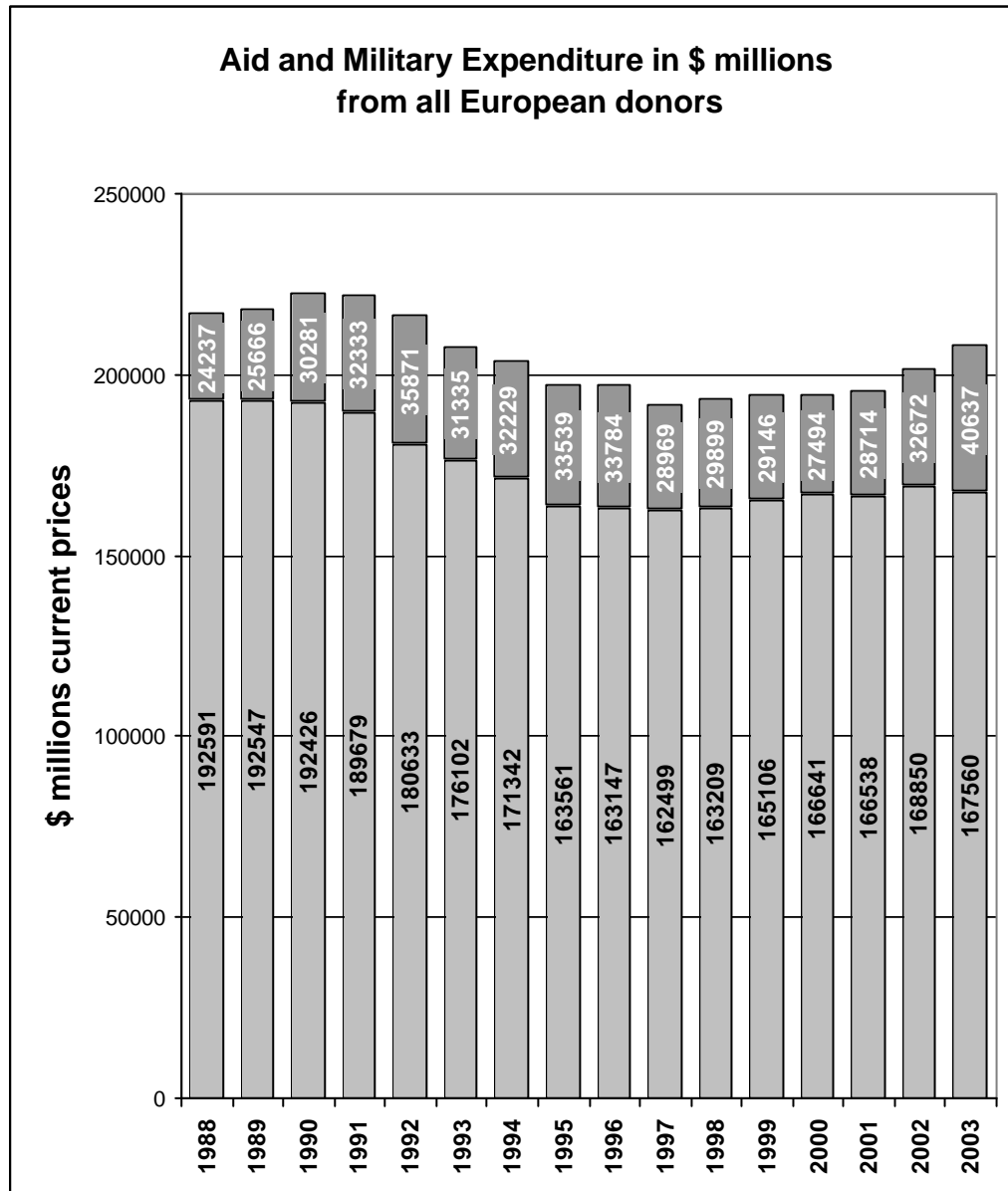


Figure 3.

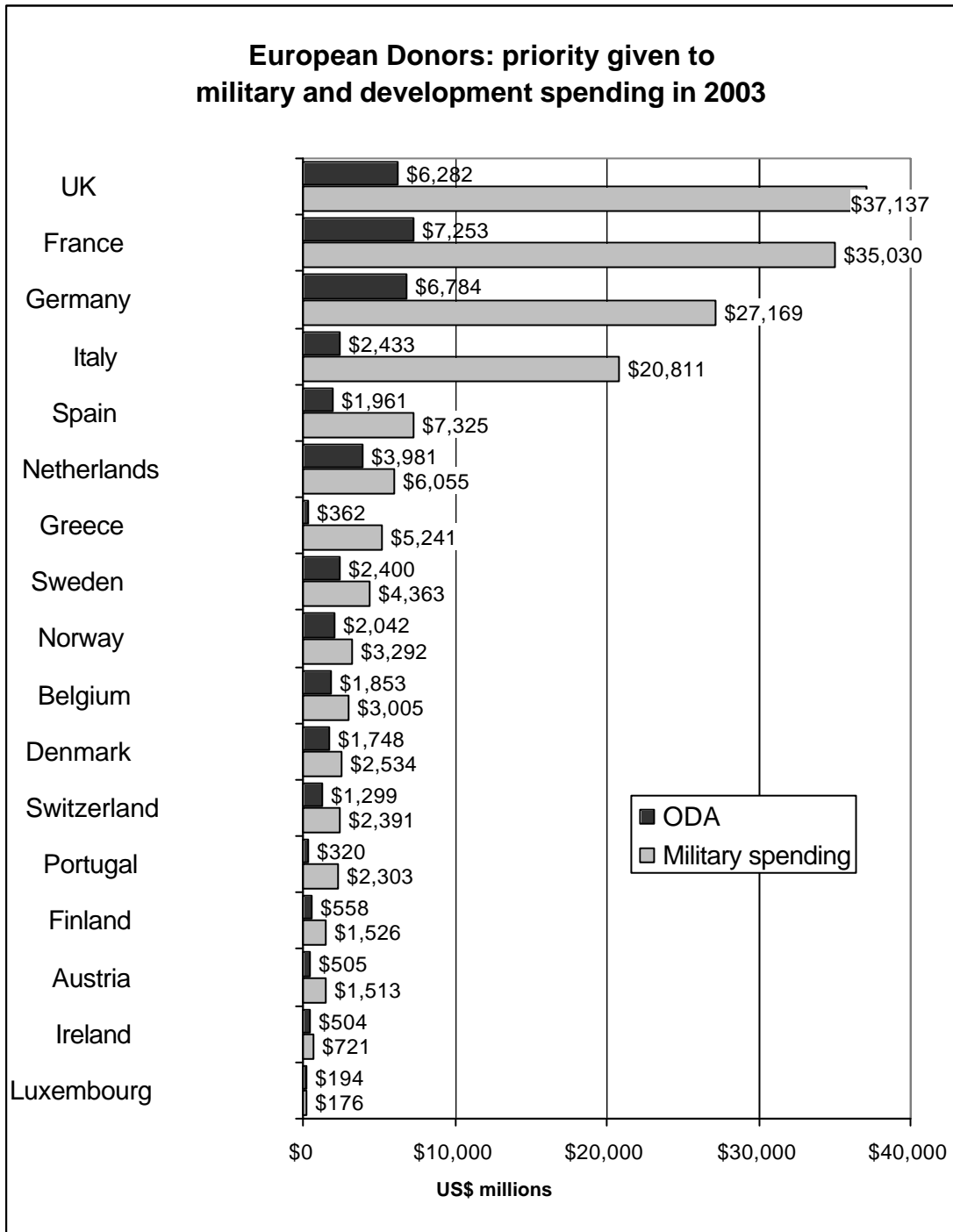


Figure 4

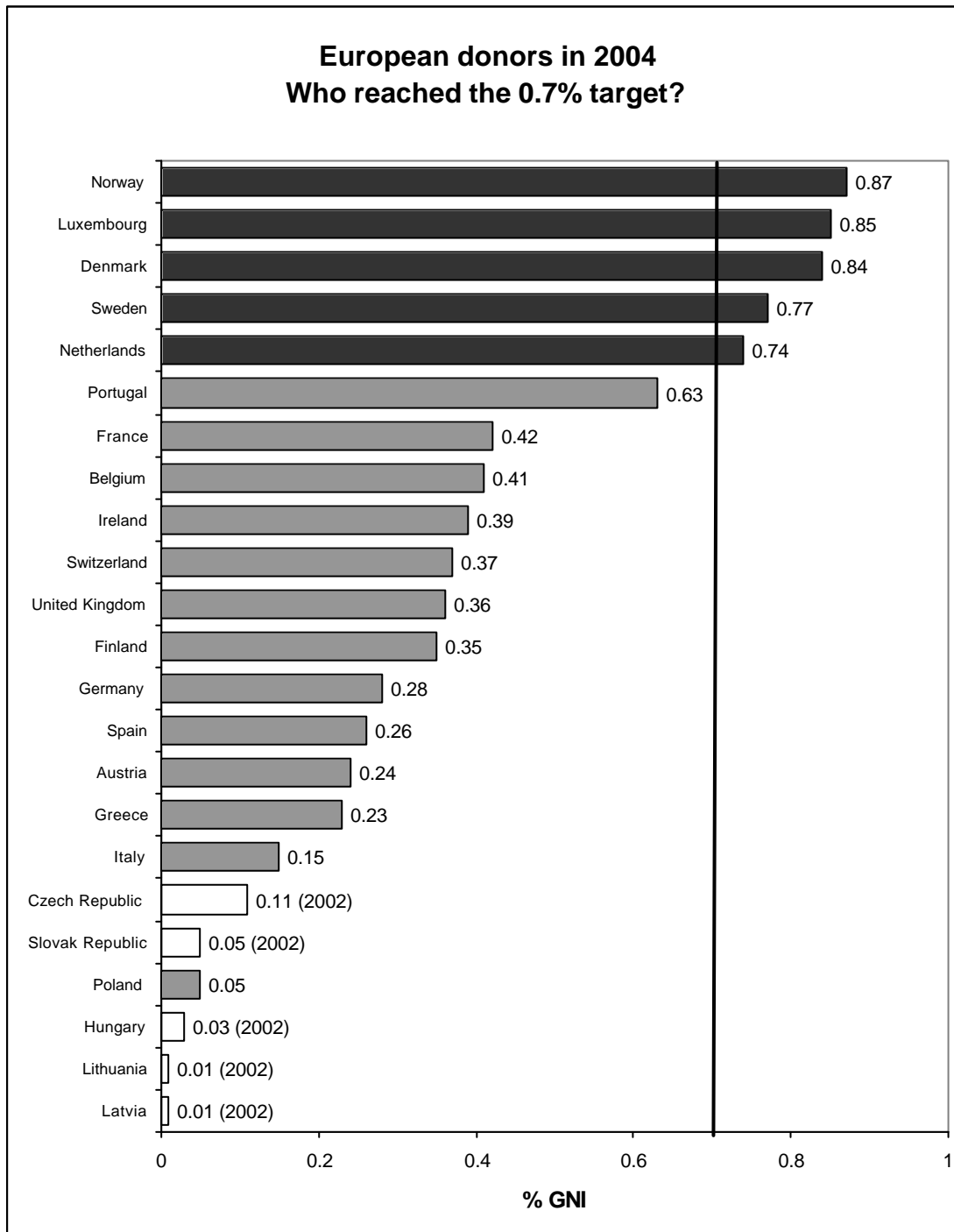


Figure 5

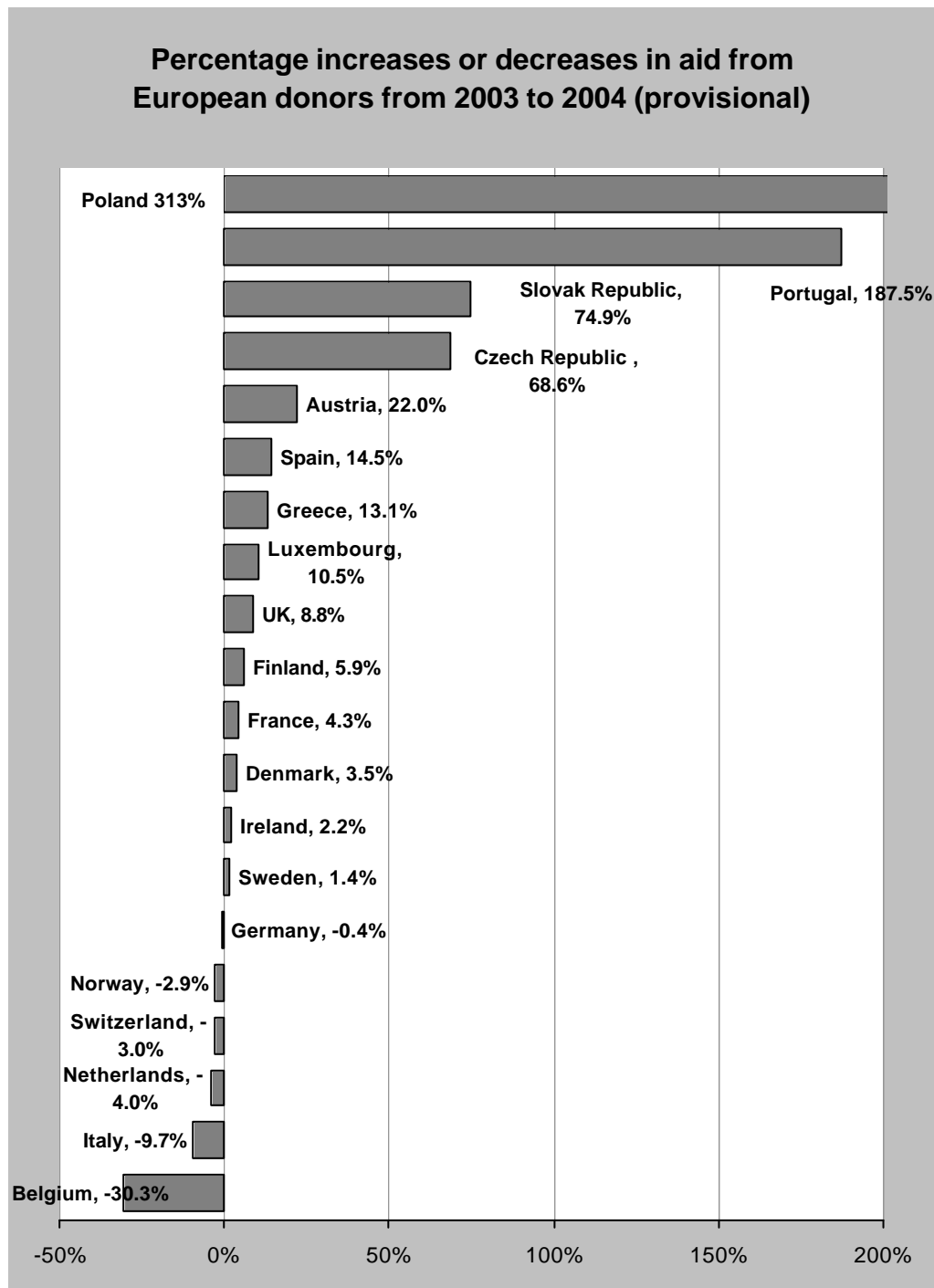


Figure 6.

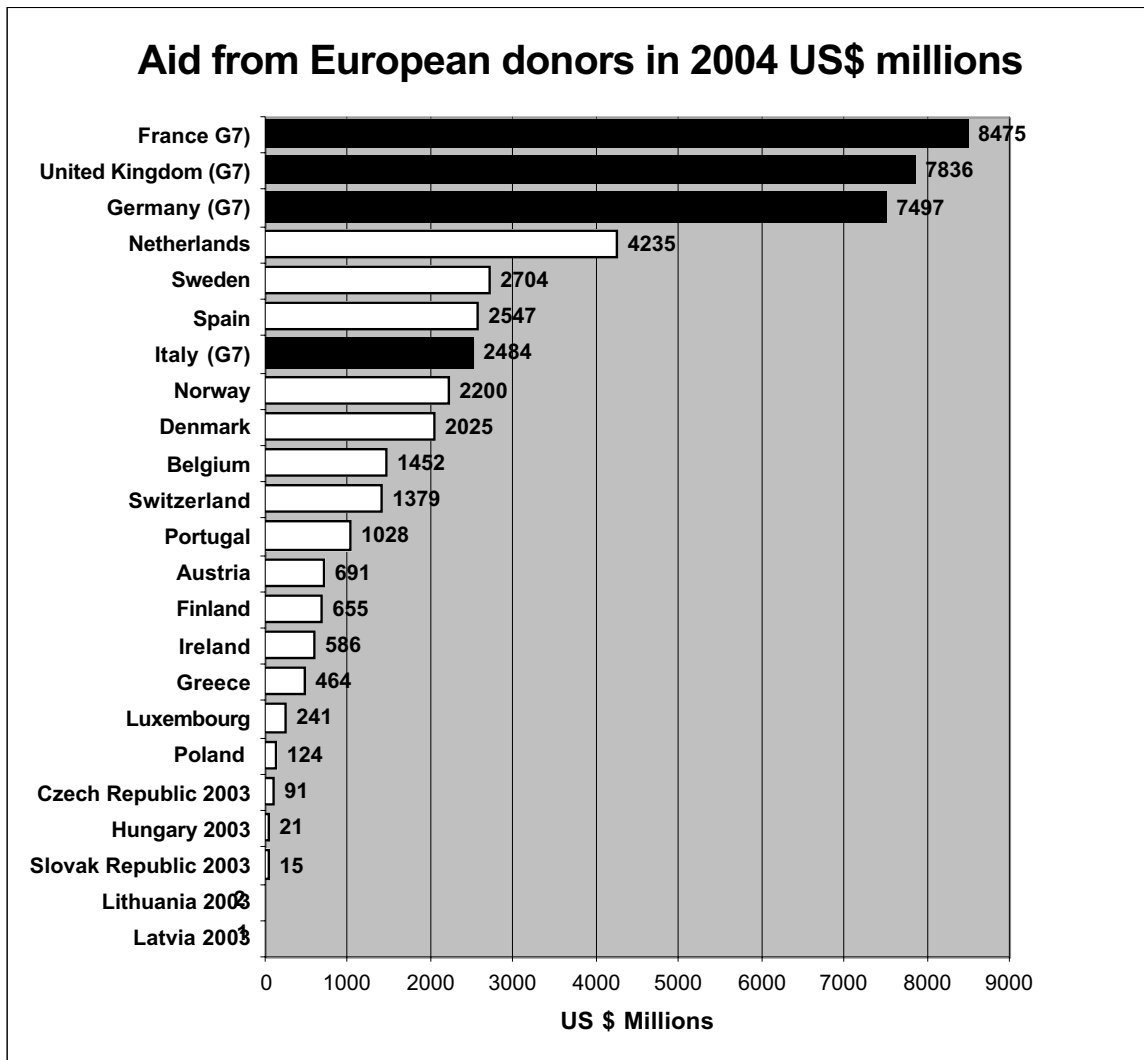


Figure 7.

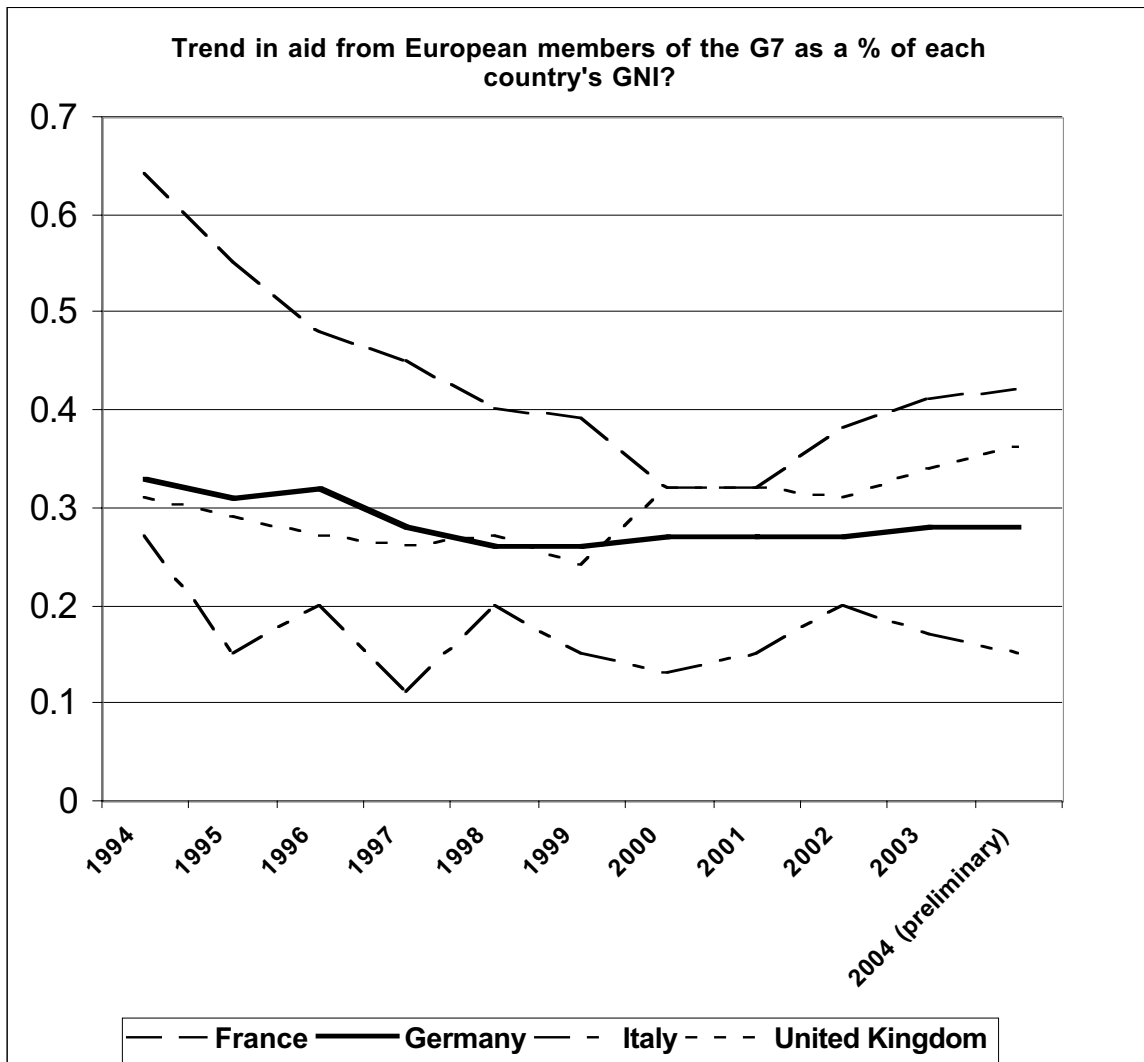


Figure 8.

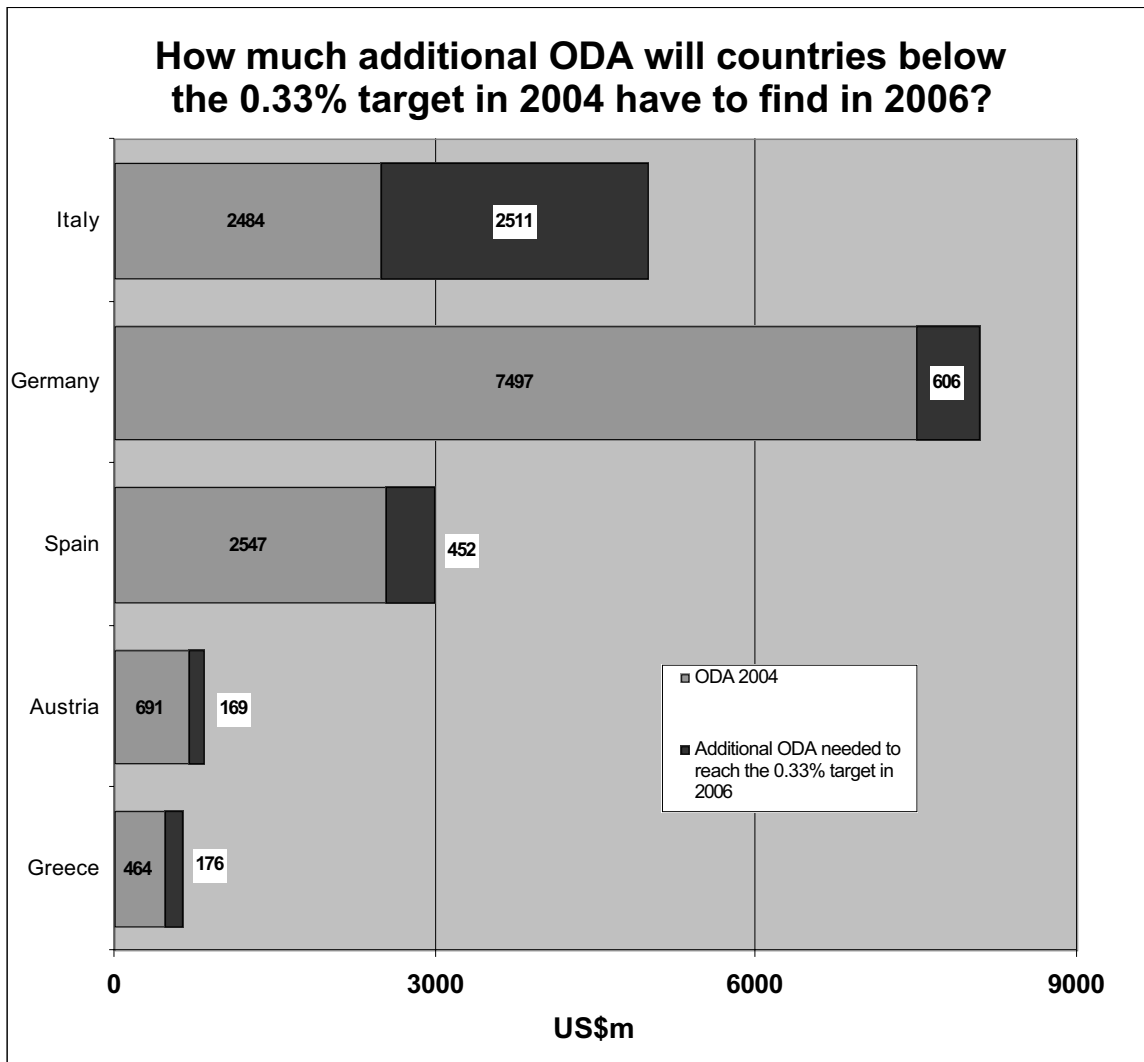


Figure 9.

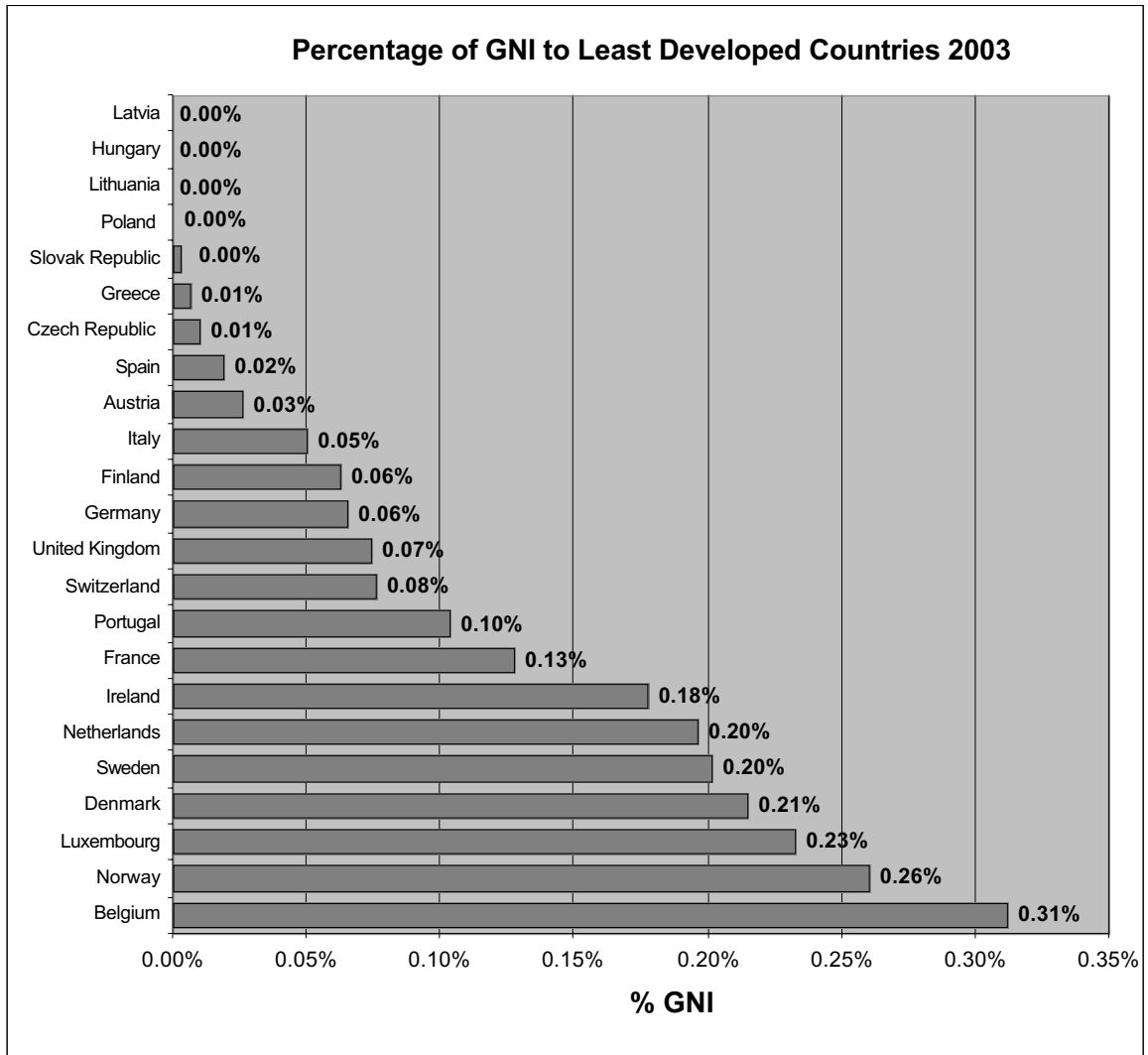


Figure 10.

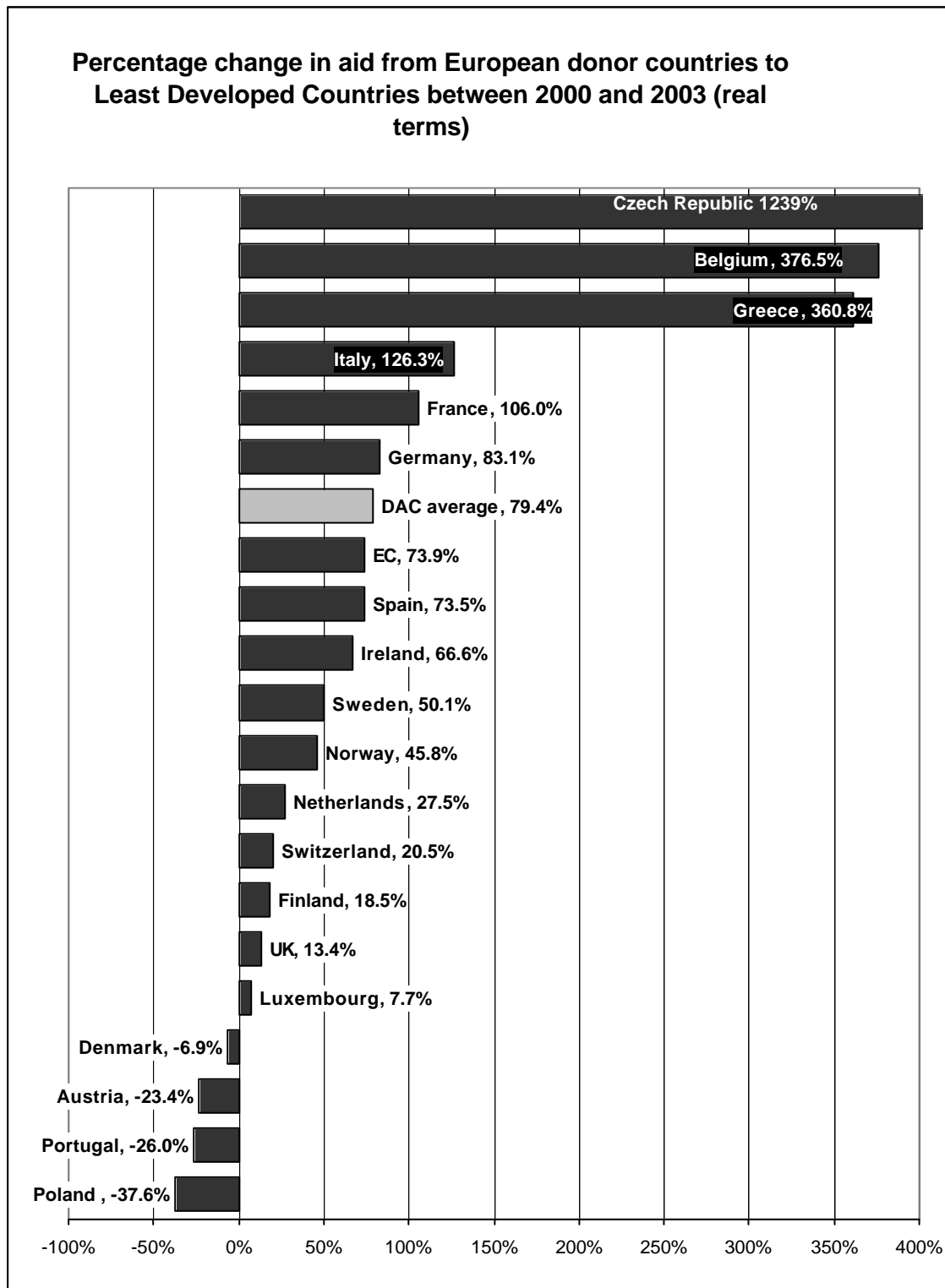


Figure 11.

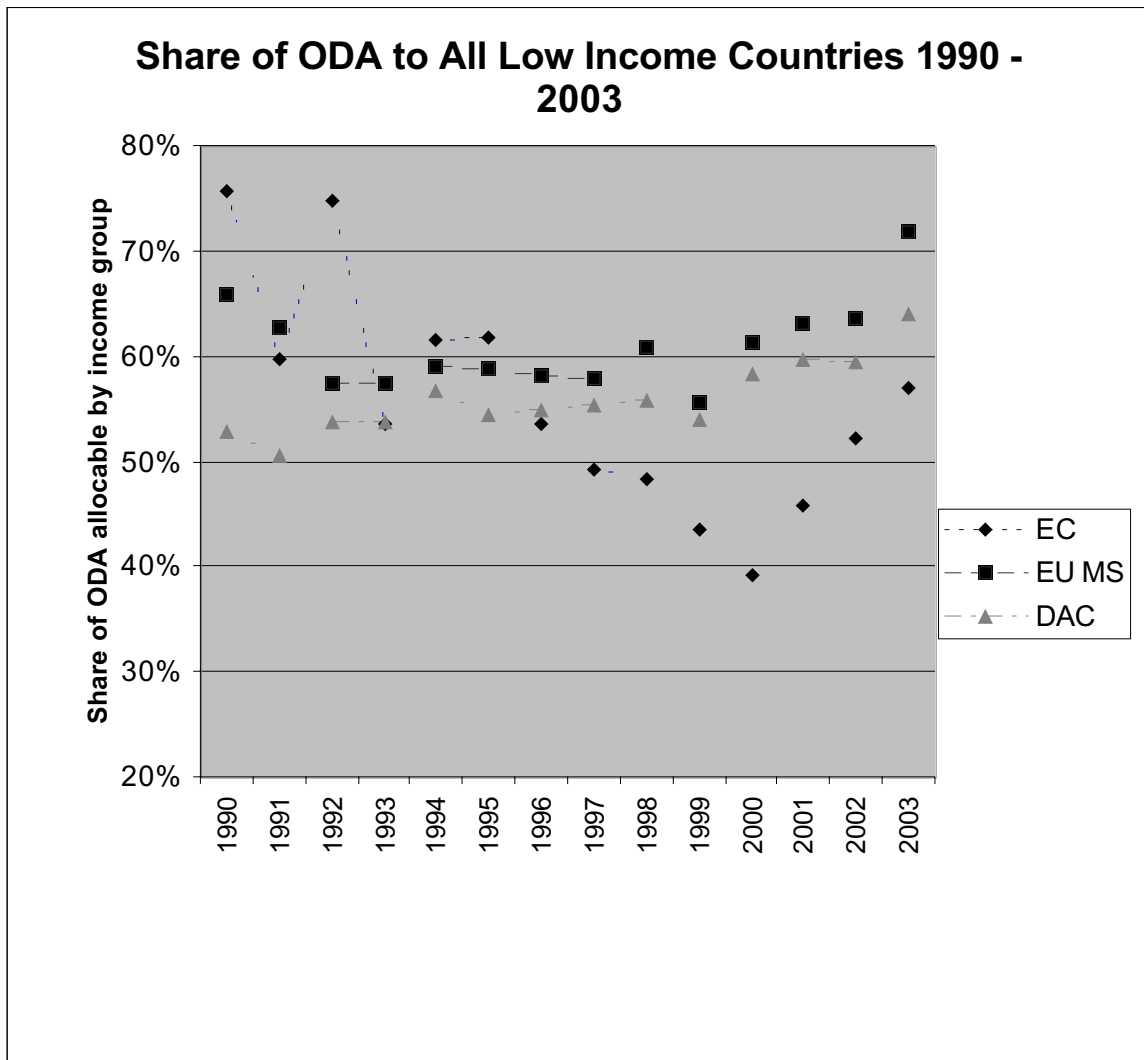


Figure 12.

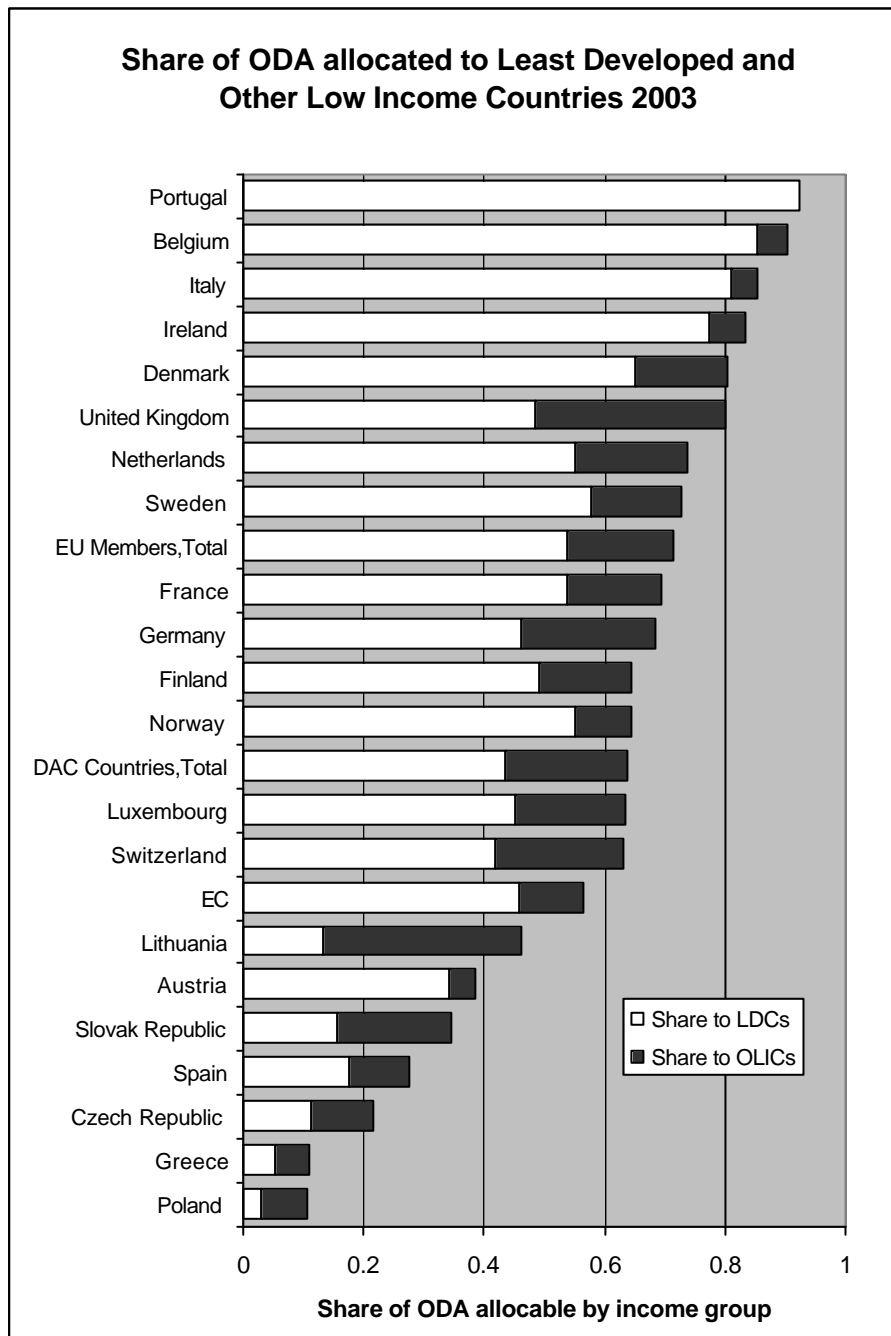


Figure 13.

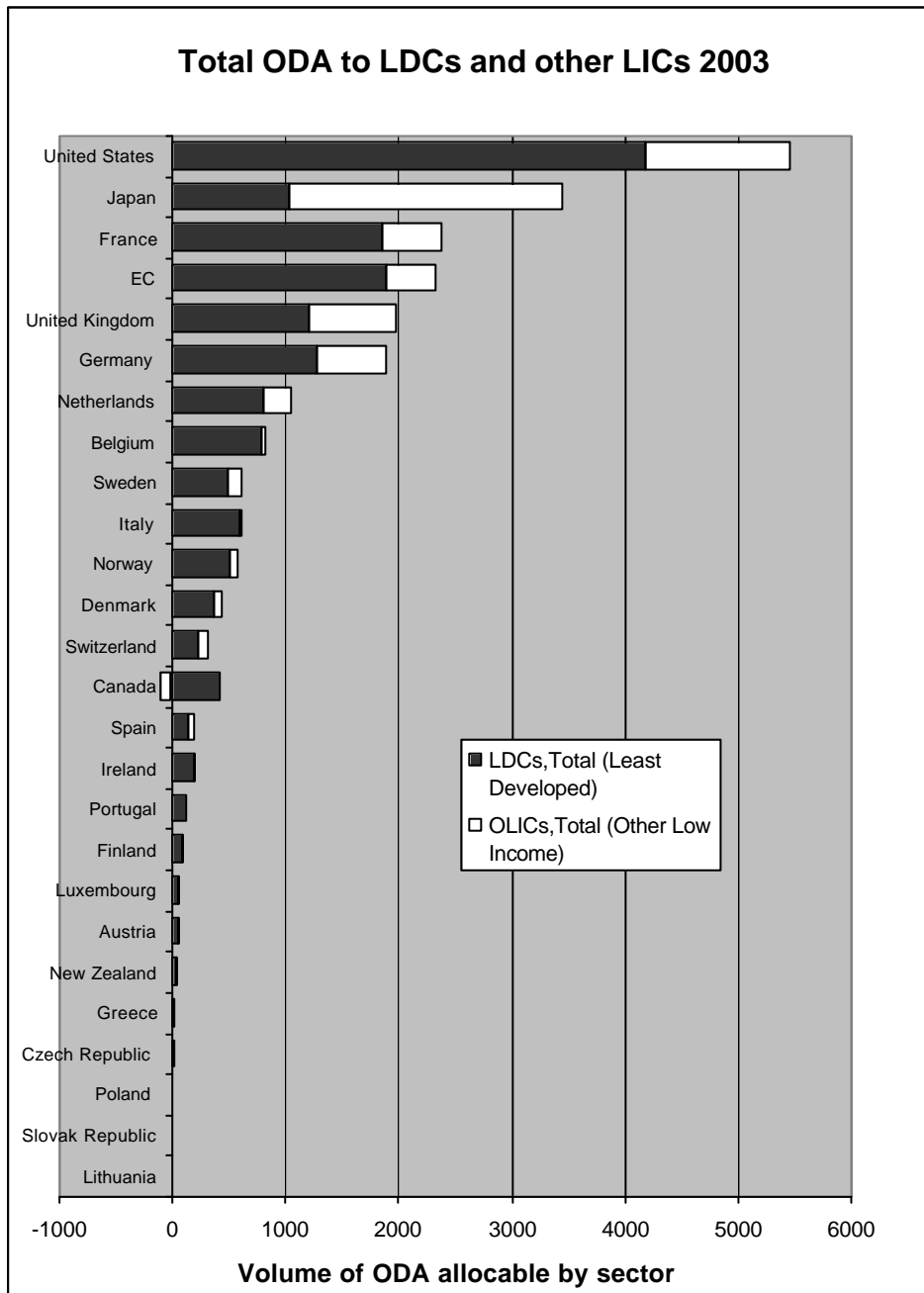


Figure 14.

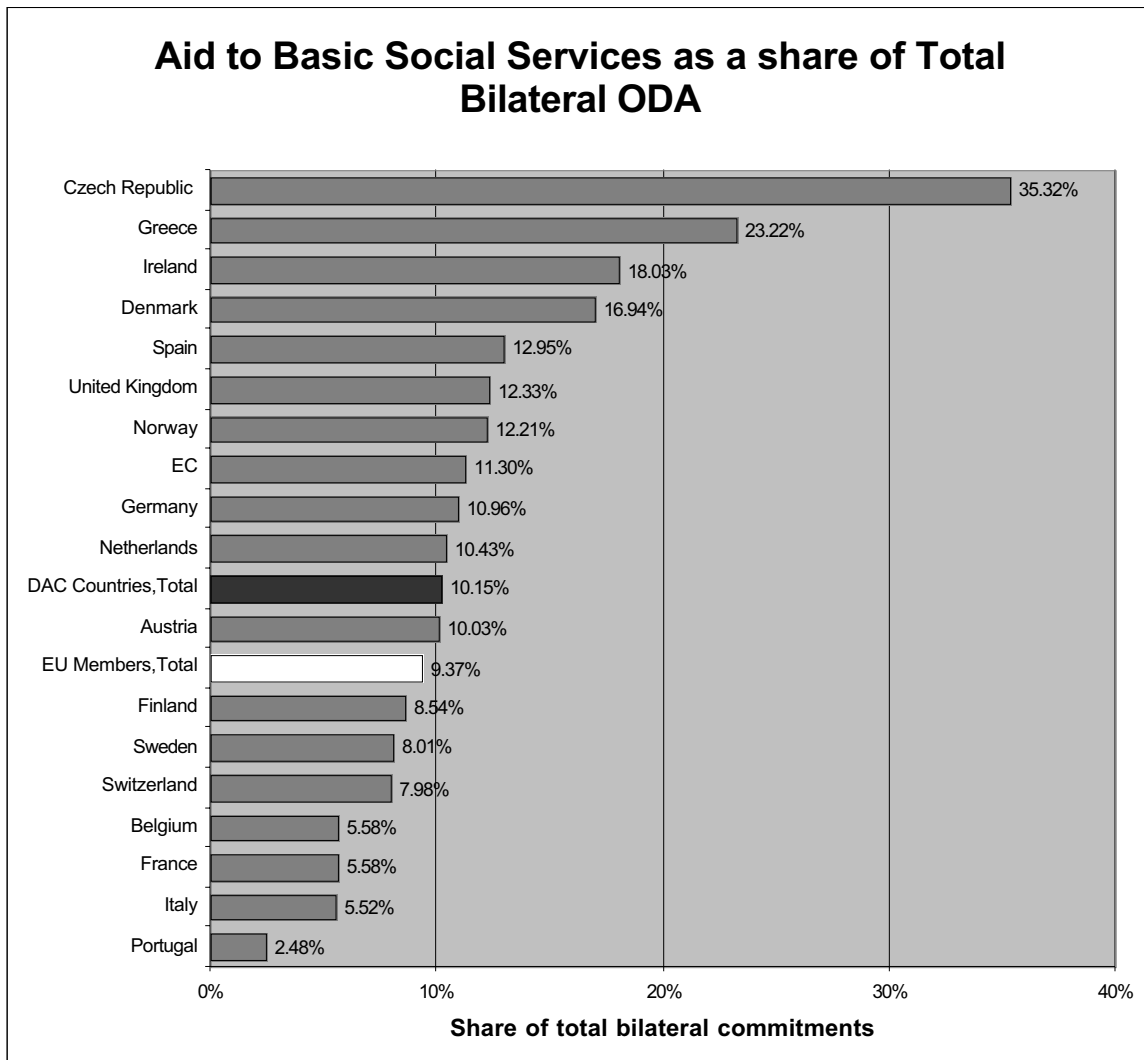


Figure 15.

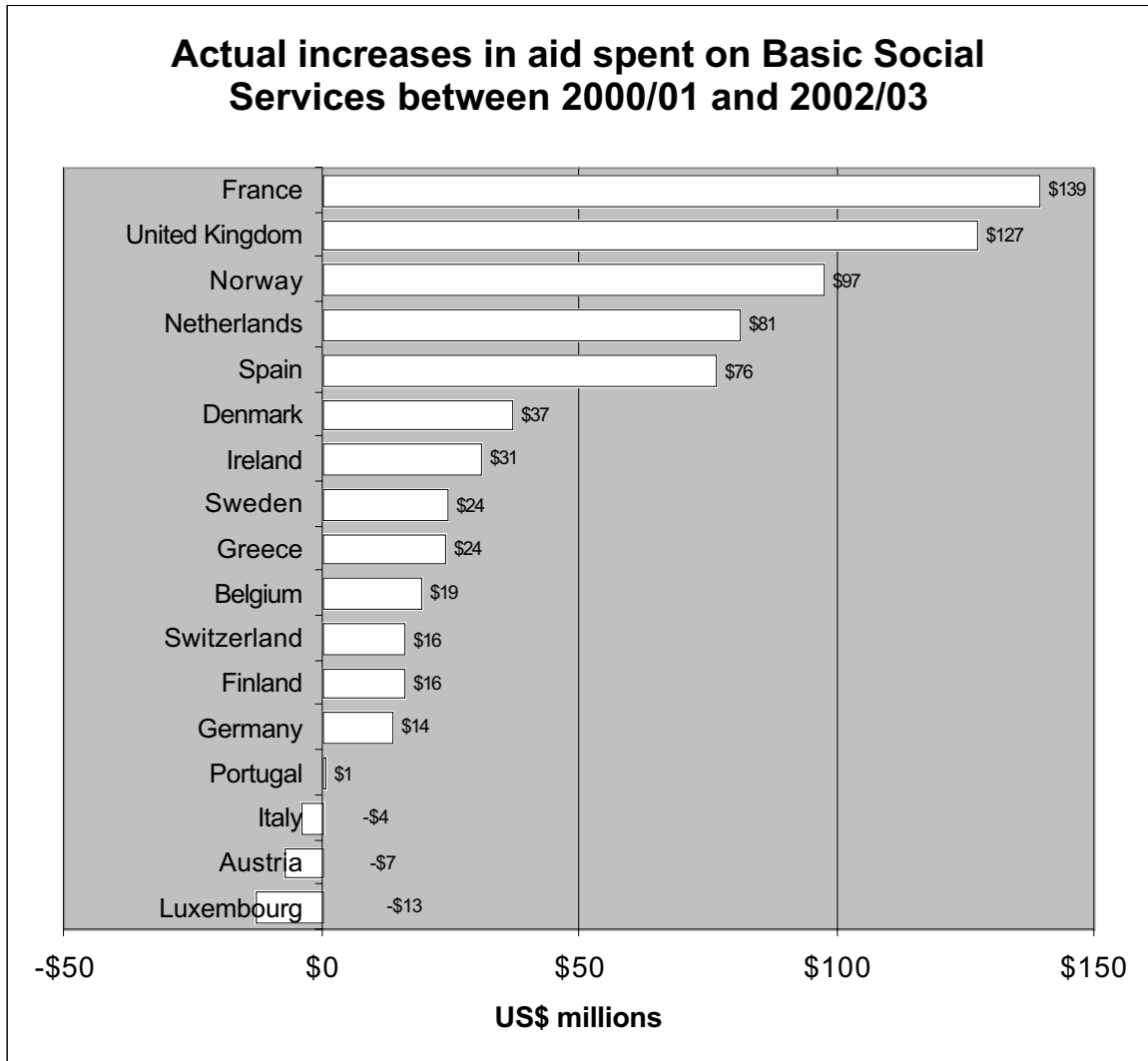


Figure 16.

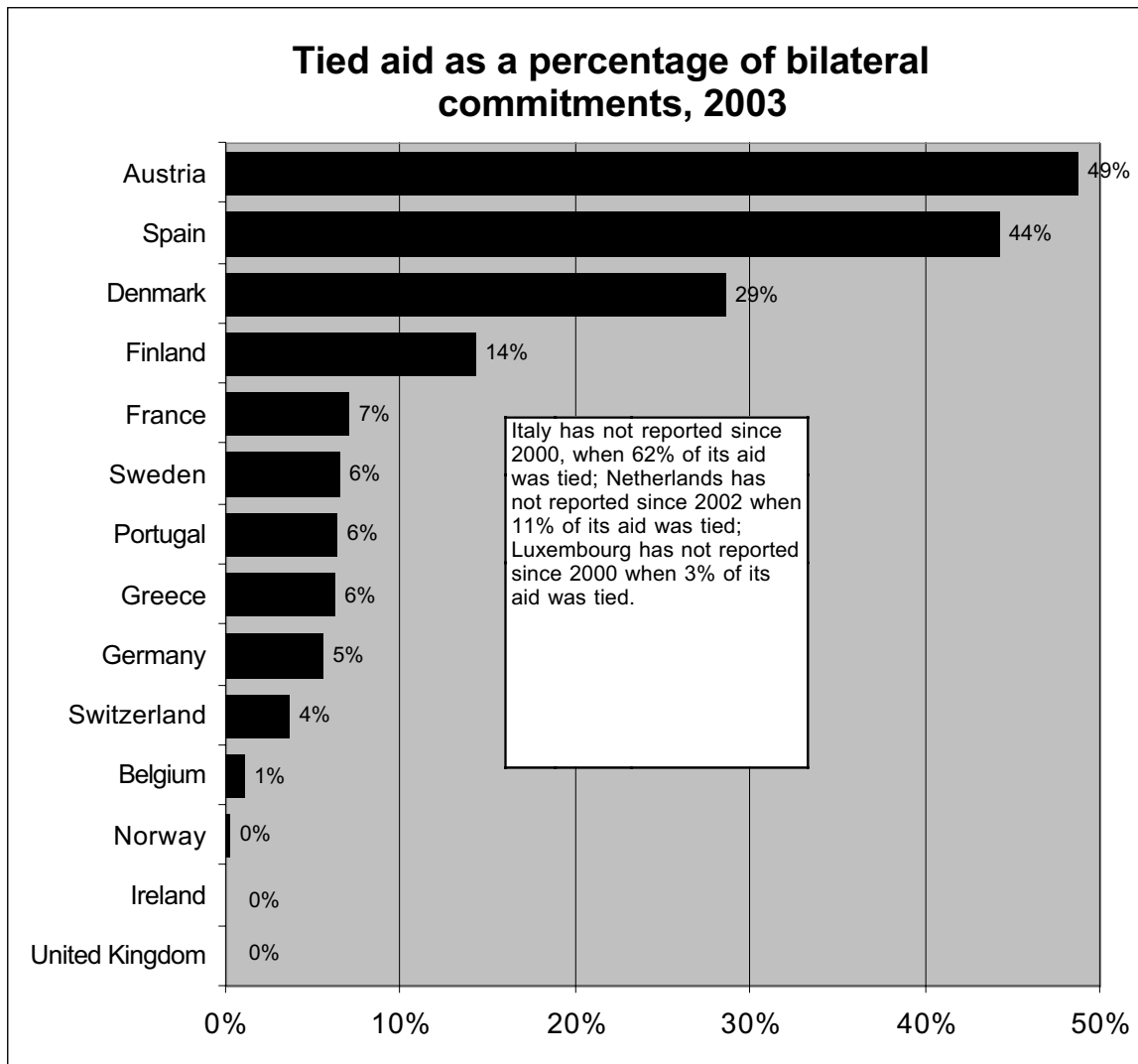


Figure 17

Notifications of untied aid offers to the DAC Untied Aid Bulletin Board, as at 23 March 2005		
Country	Date of last notification	How many notifications in 2004
		0
Austria	Has not yet notified any contracts	
Belgium	16 December 2004	6
Denmark	07 February 2003	0
Finland	Has not yet notified any contracts	0
France	15 February 2005	42
Germany	07 March 2005	44
Greece	Has not yet notified any contracts	0
Italy	28 October 2004	4
Luxembourg	Has not yet notified any contracts	0
Netherlands	16 February 2005	1
Norway	24 July 2003	0
Portugal	Has not yet notified any contracts	0
Spain	23 September 2004	1
Sweden	29 July 2004	2
Switzerland	15 October 2004	2
United Kingd	06 May 2004	7

Figure 18.

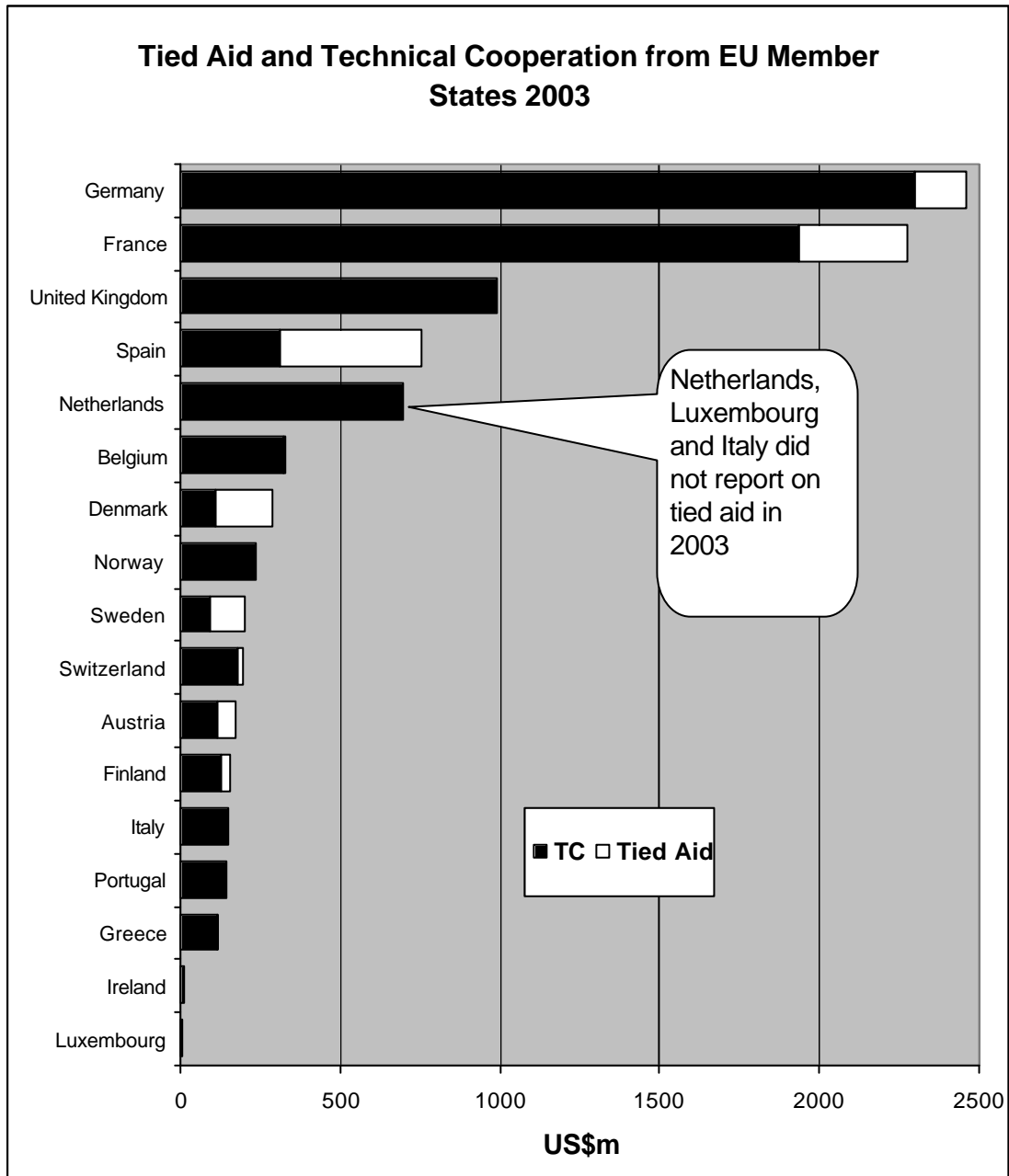


Figure 19

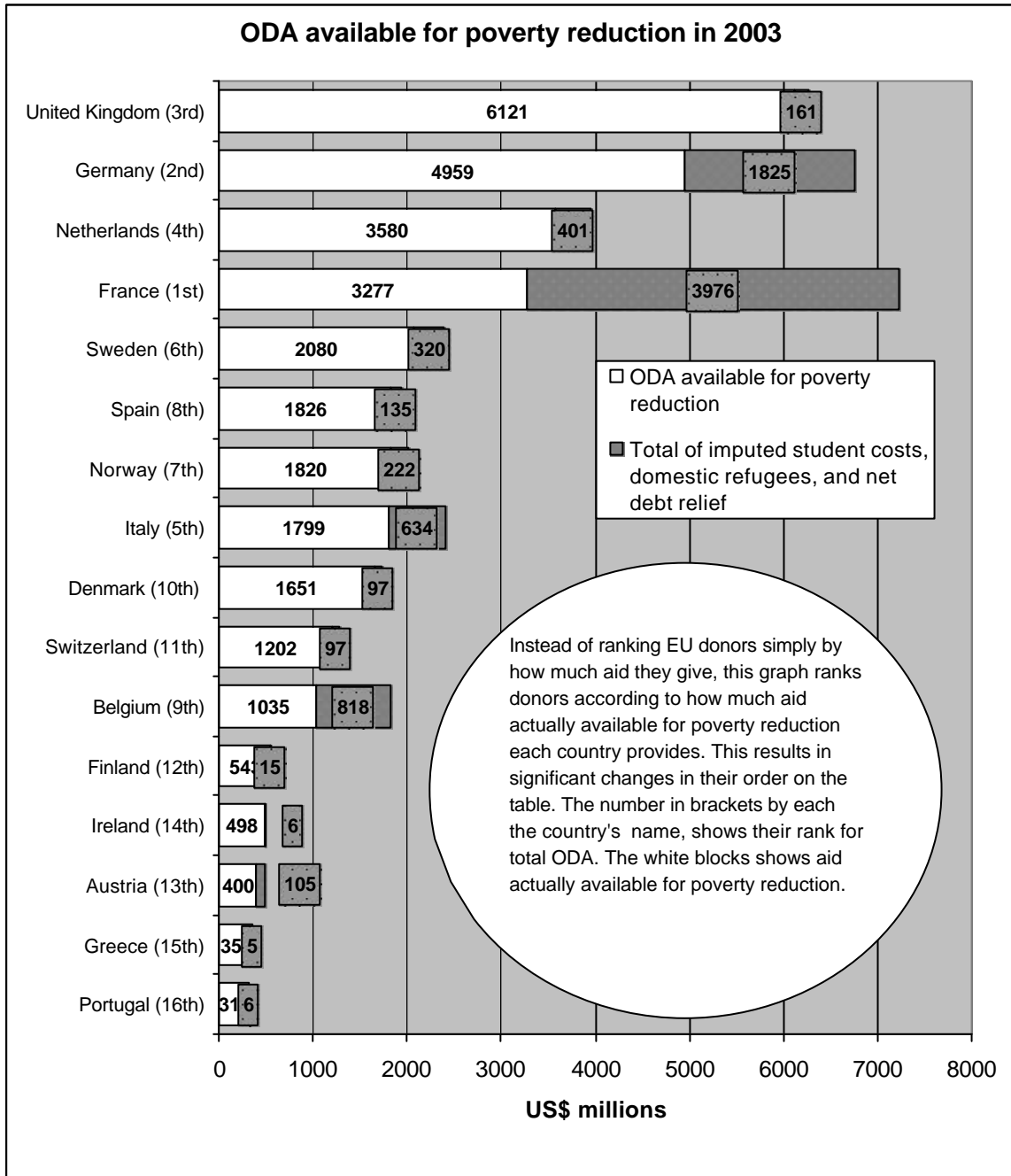


Figure 20.

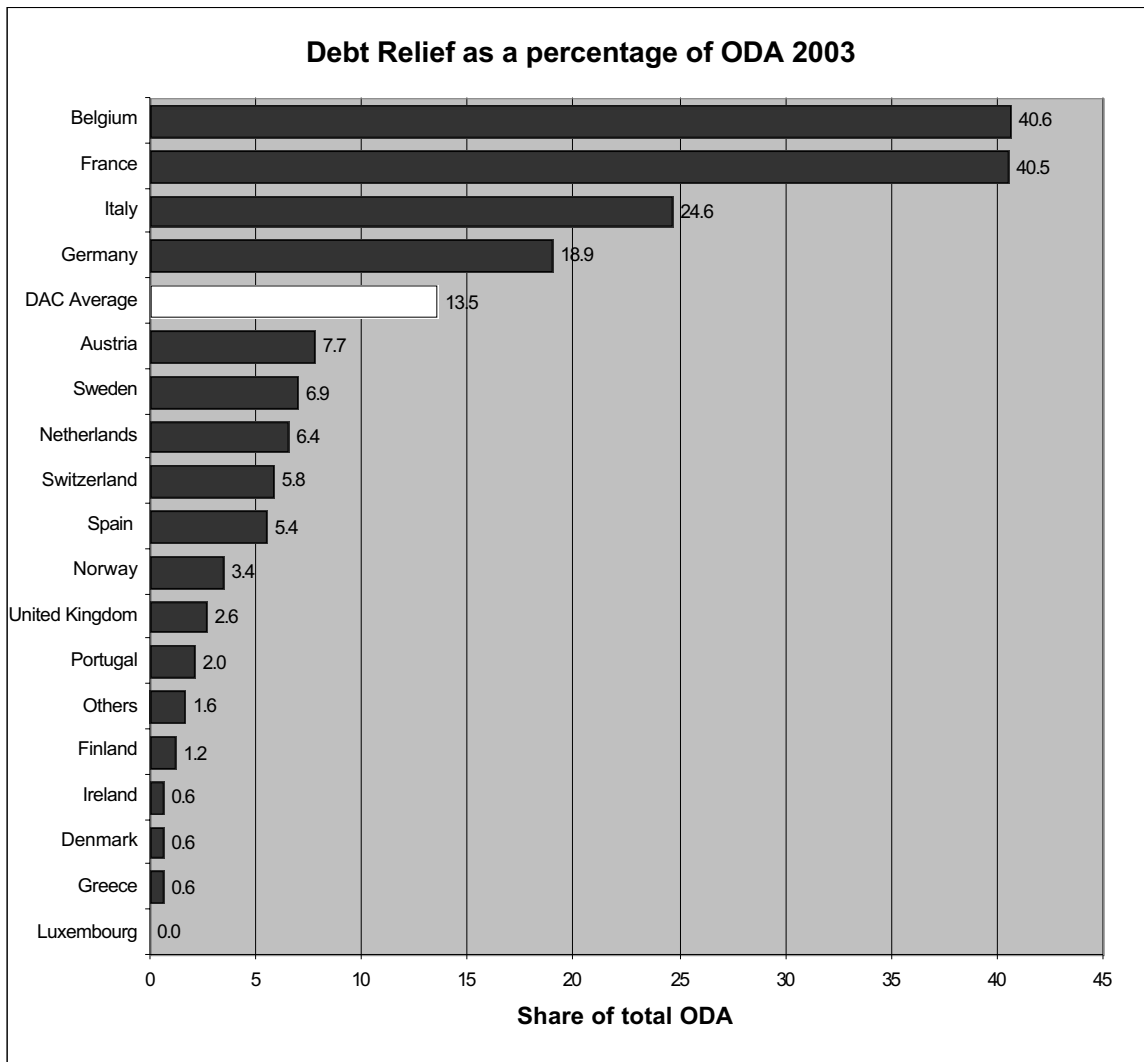


Figure 21

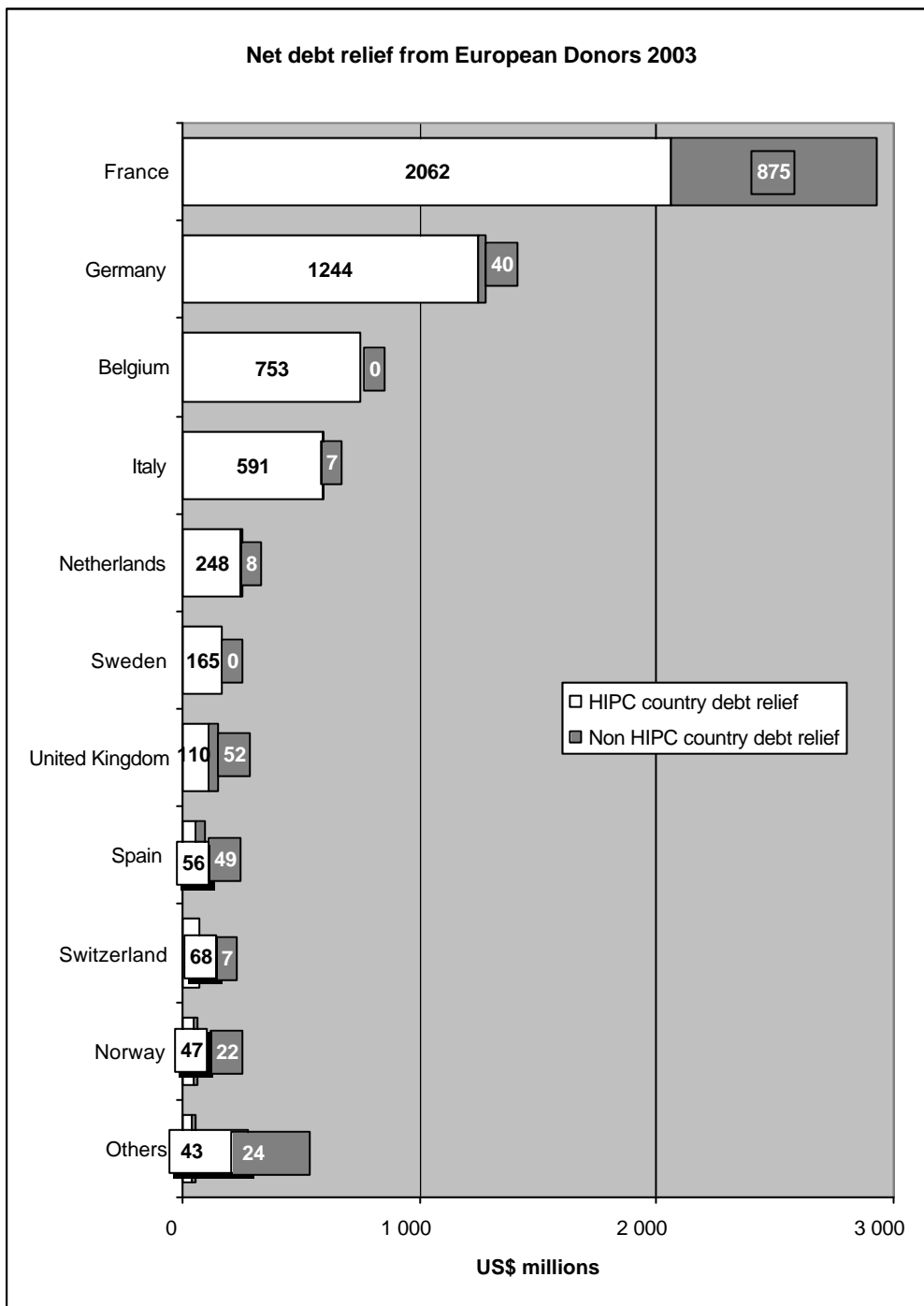


Figure 22.

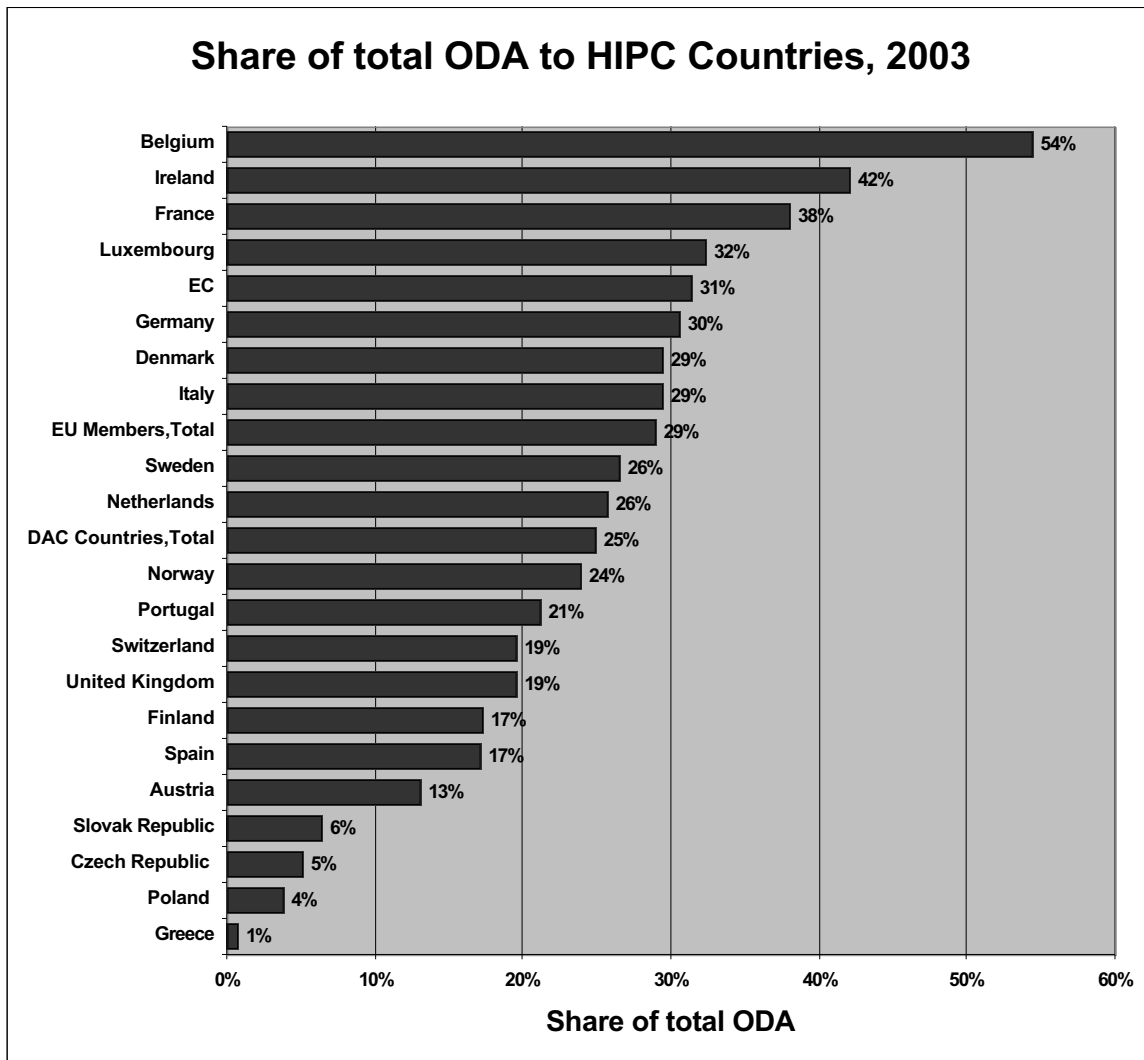


Figure 23

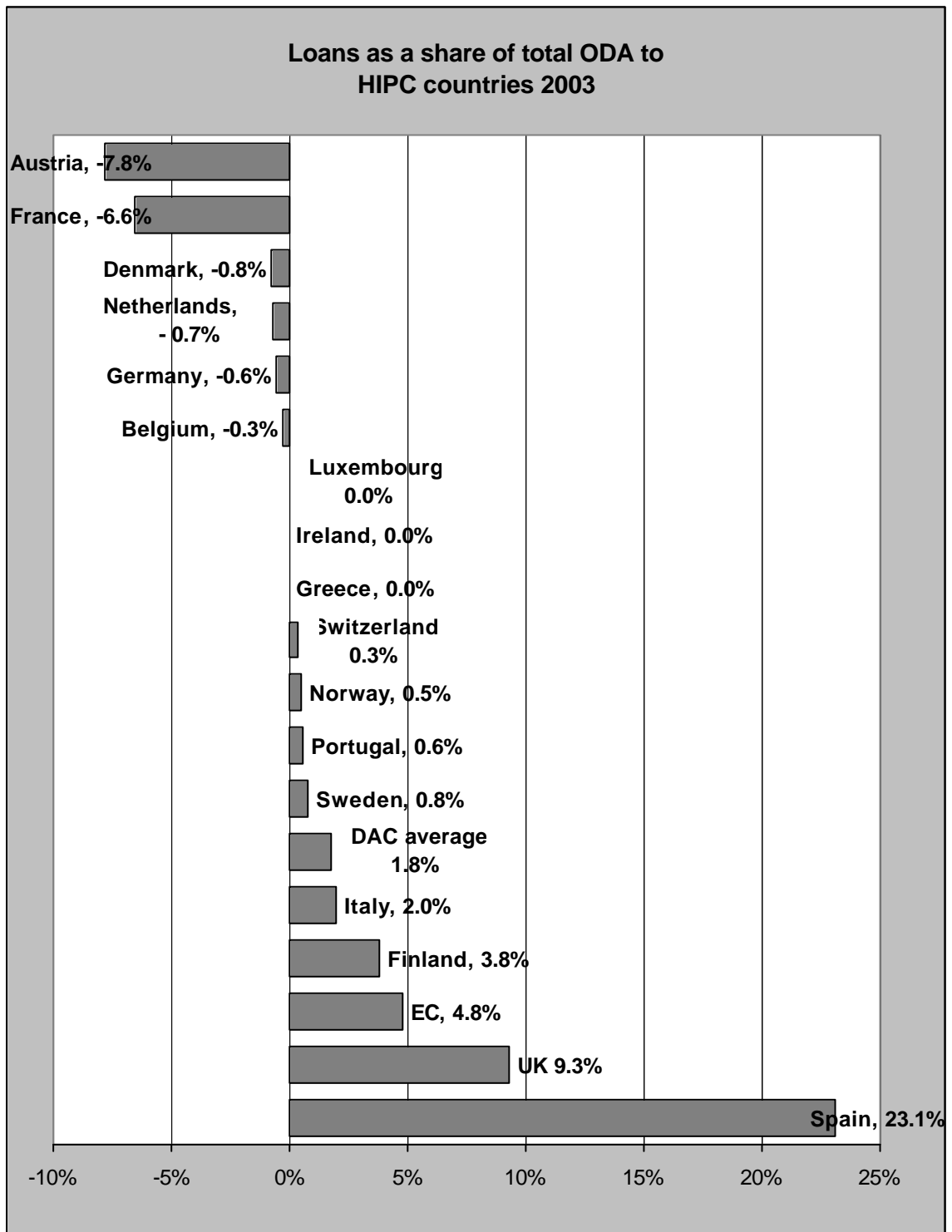


Figure 24

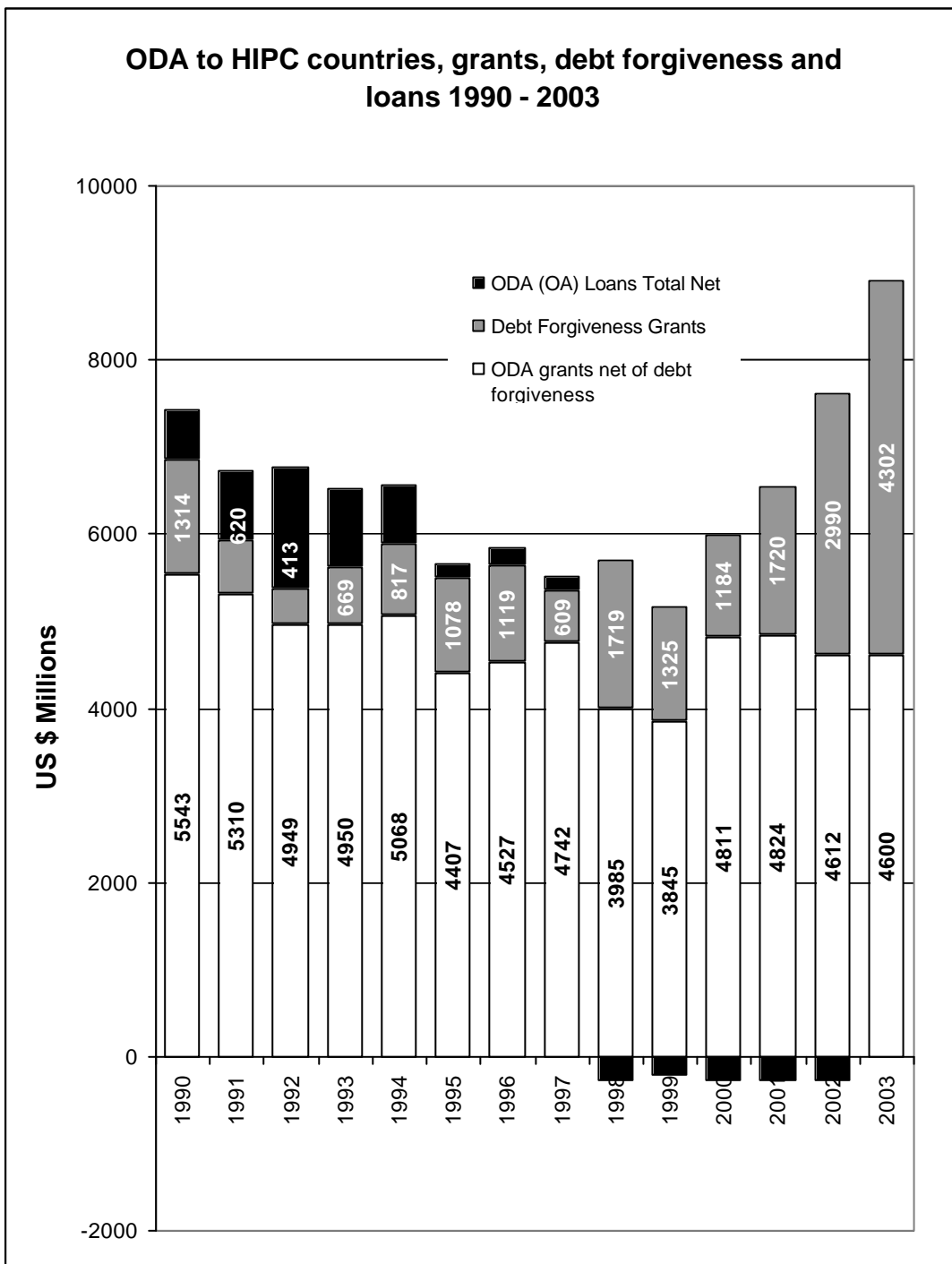


Figure 25.

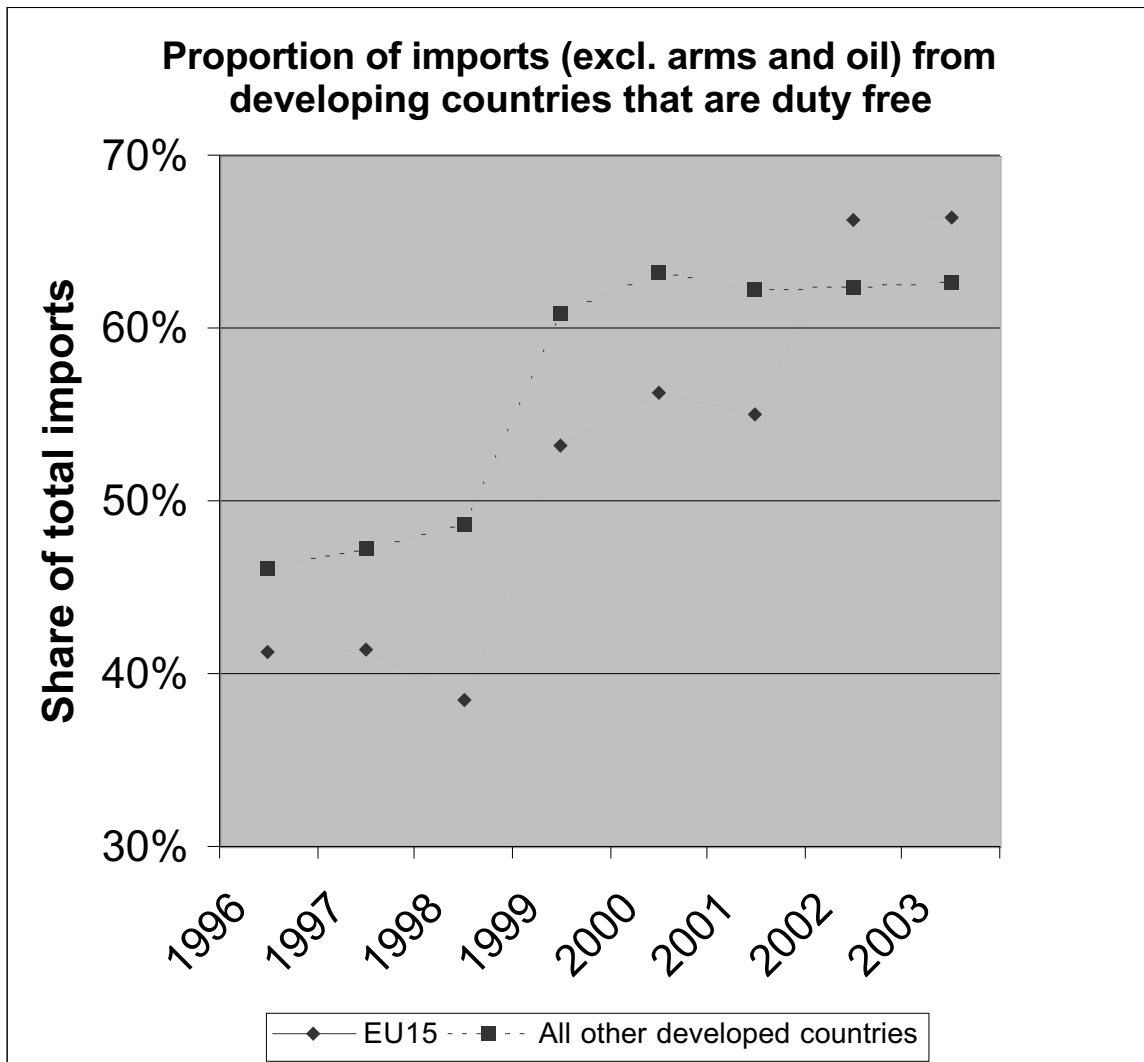


Figure 26.

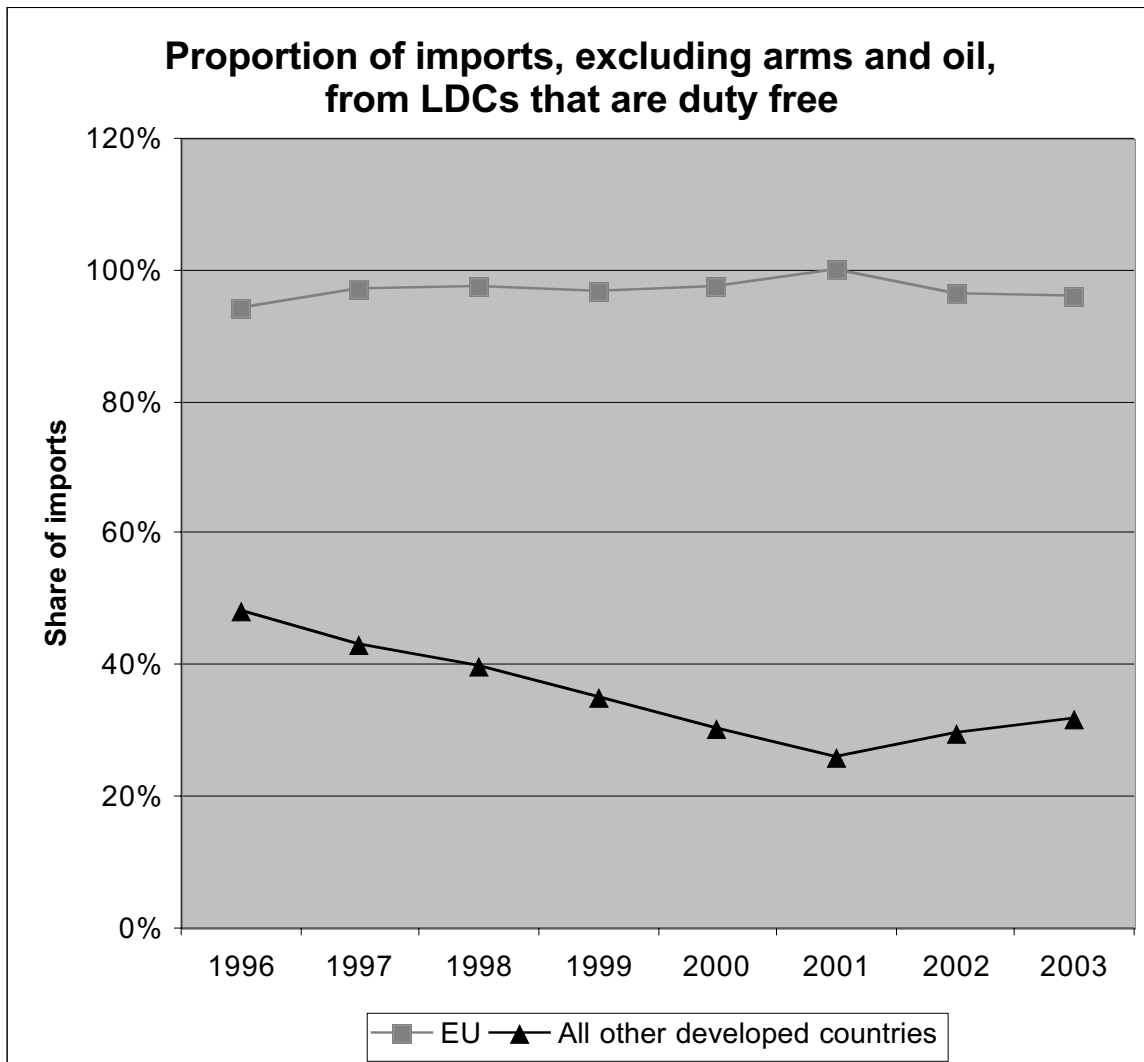


Figure 27.

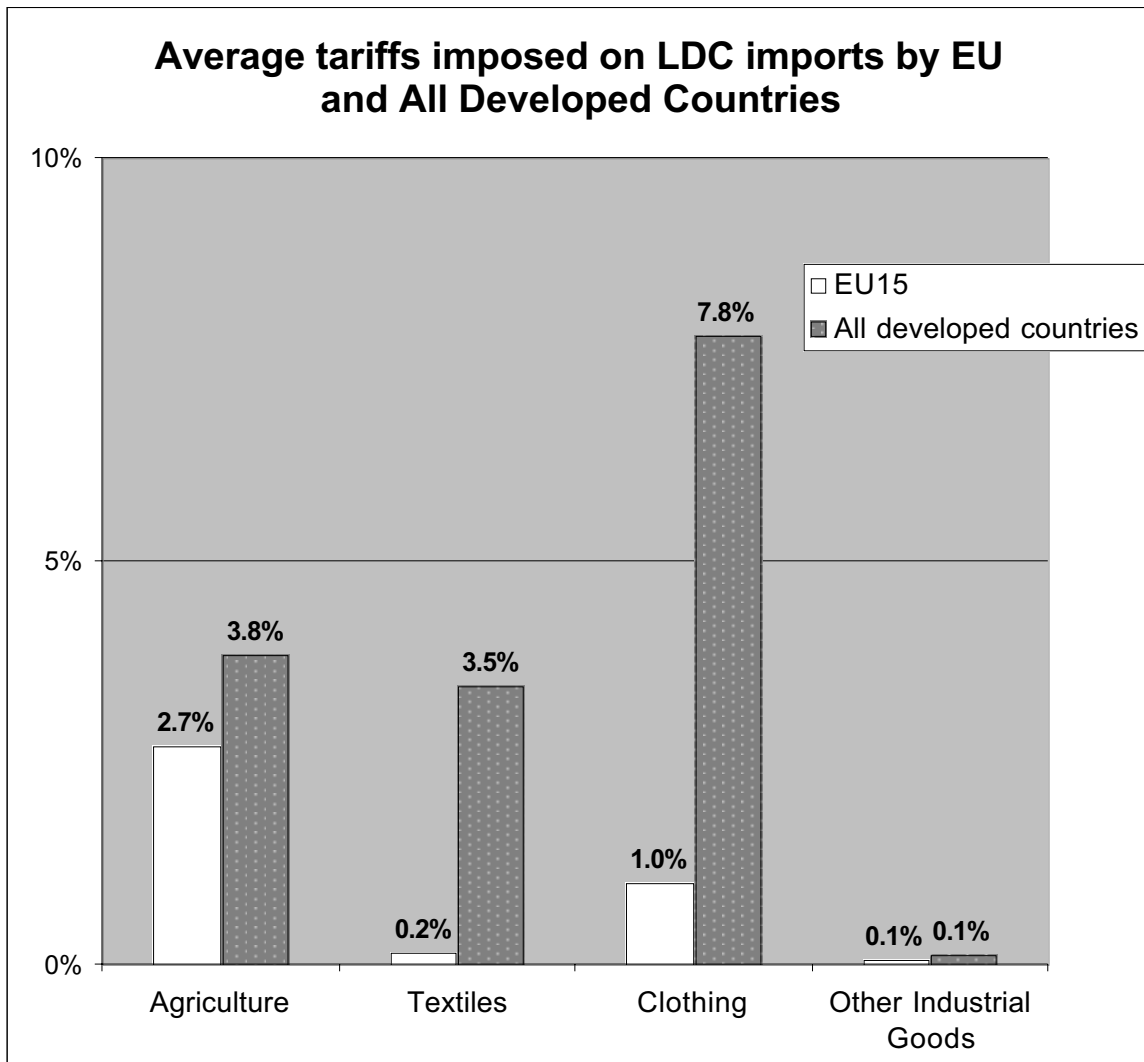


Figure 28.

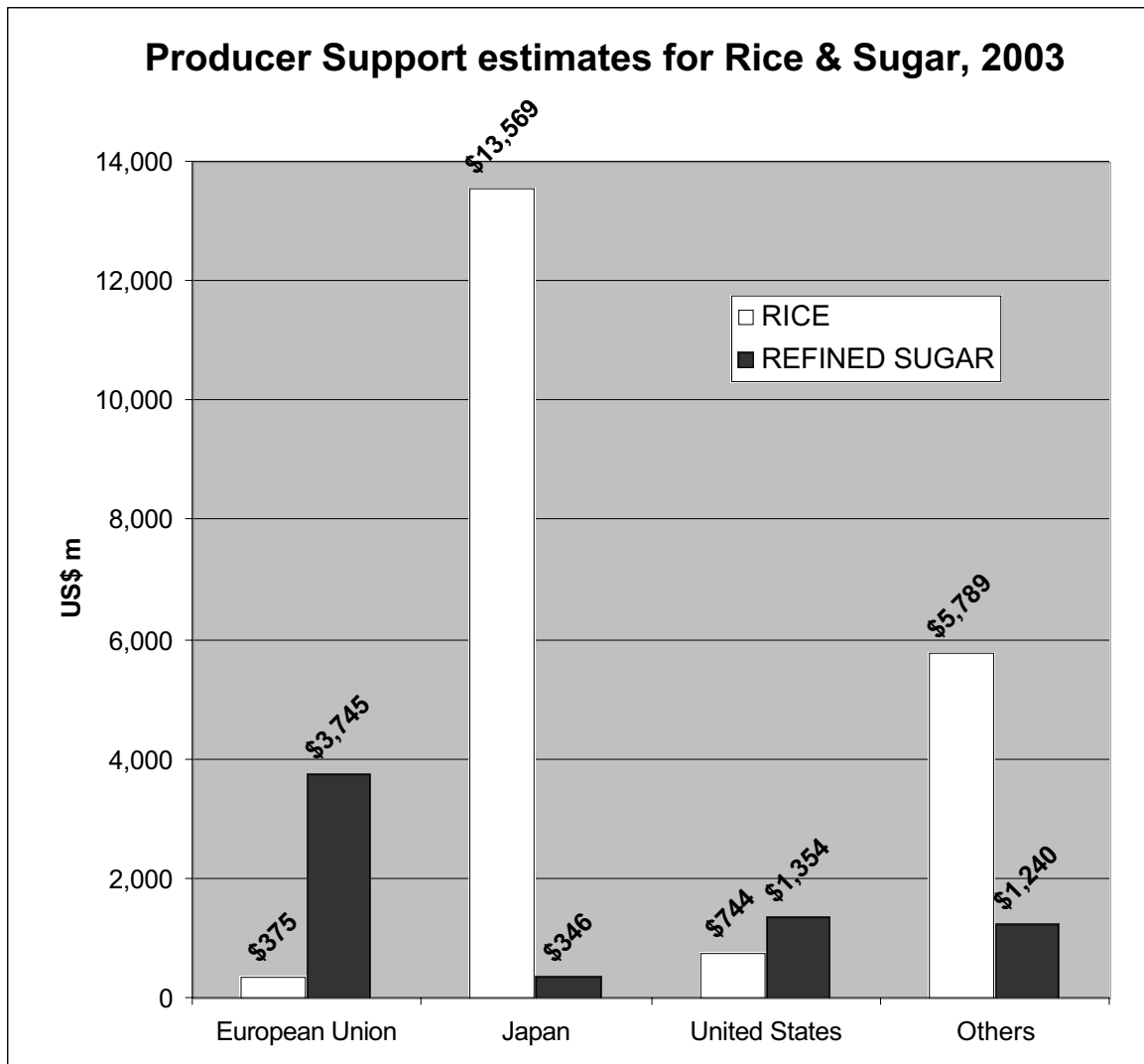
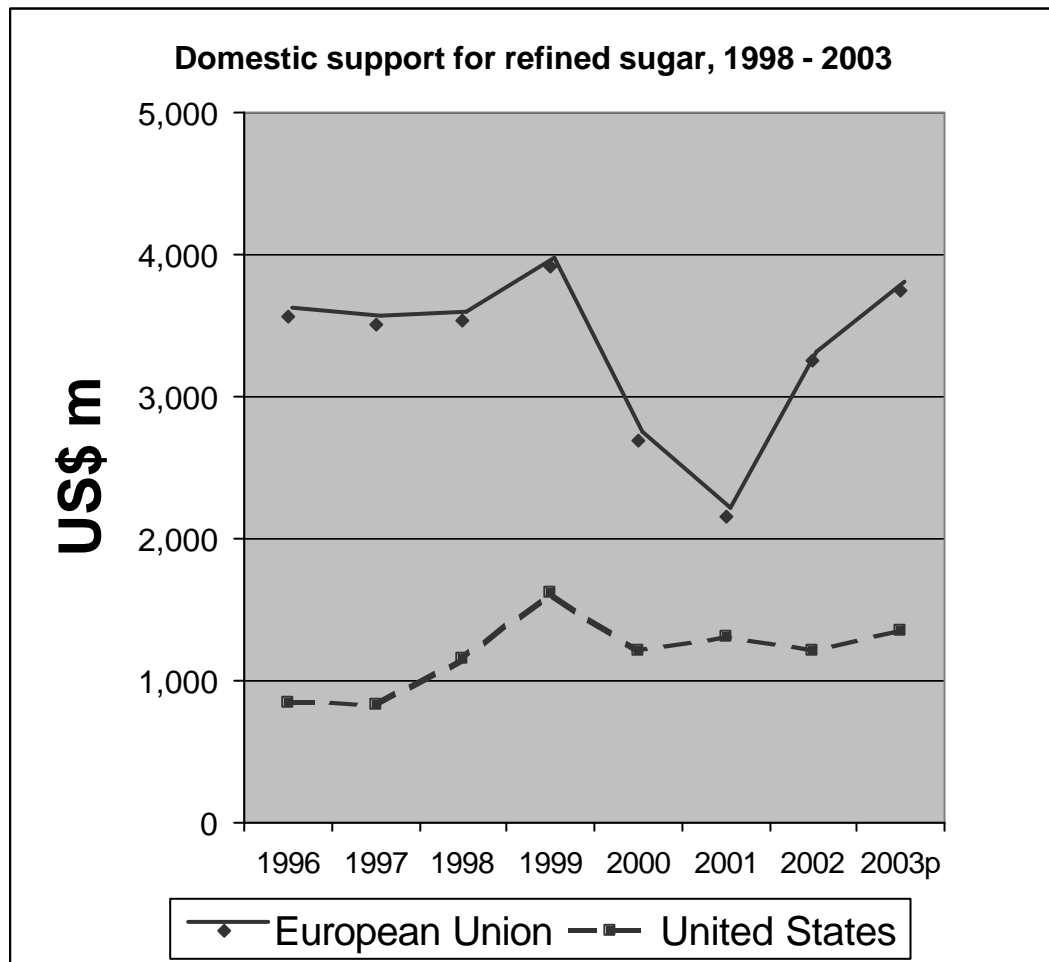


Figure 29.



Total Agricultural Support Estimate in US\$ millions 2003

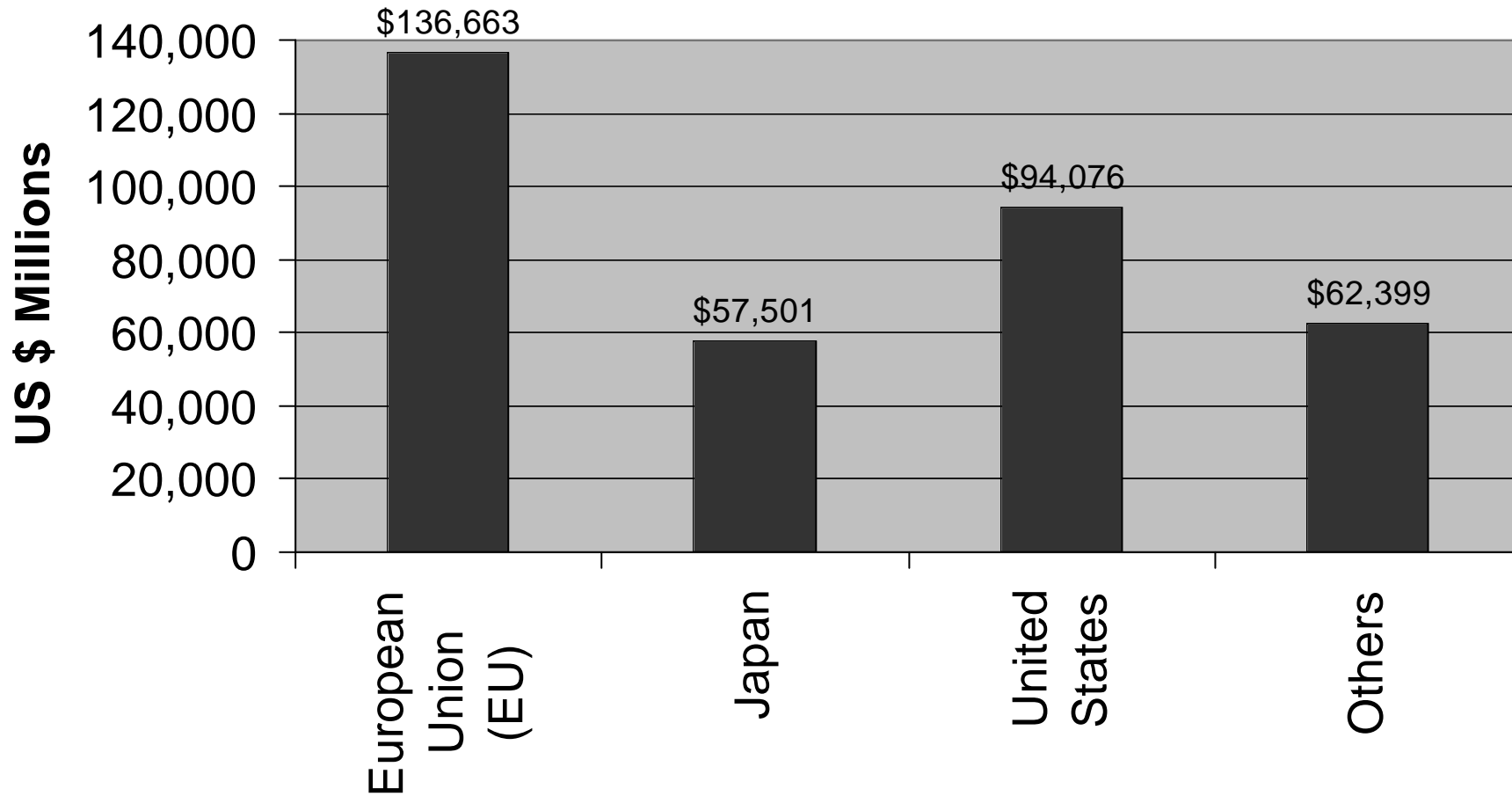


Fig 30 total agric support est Chart 5

Figure 31.

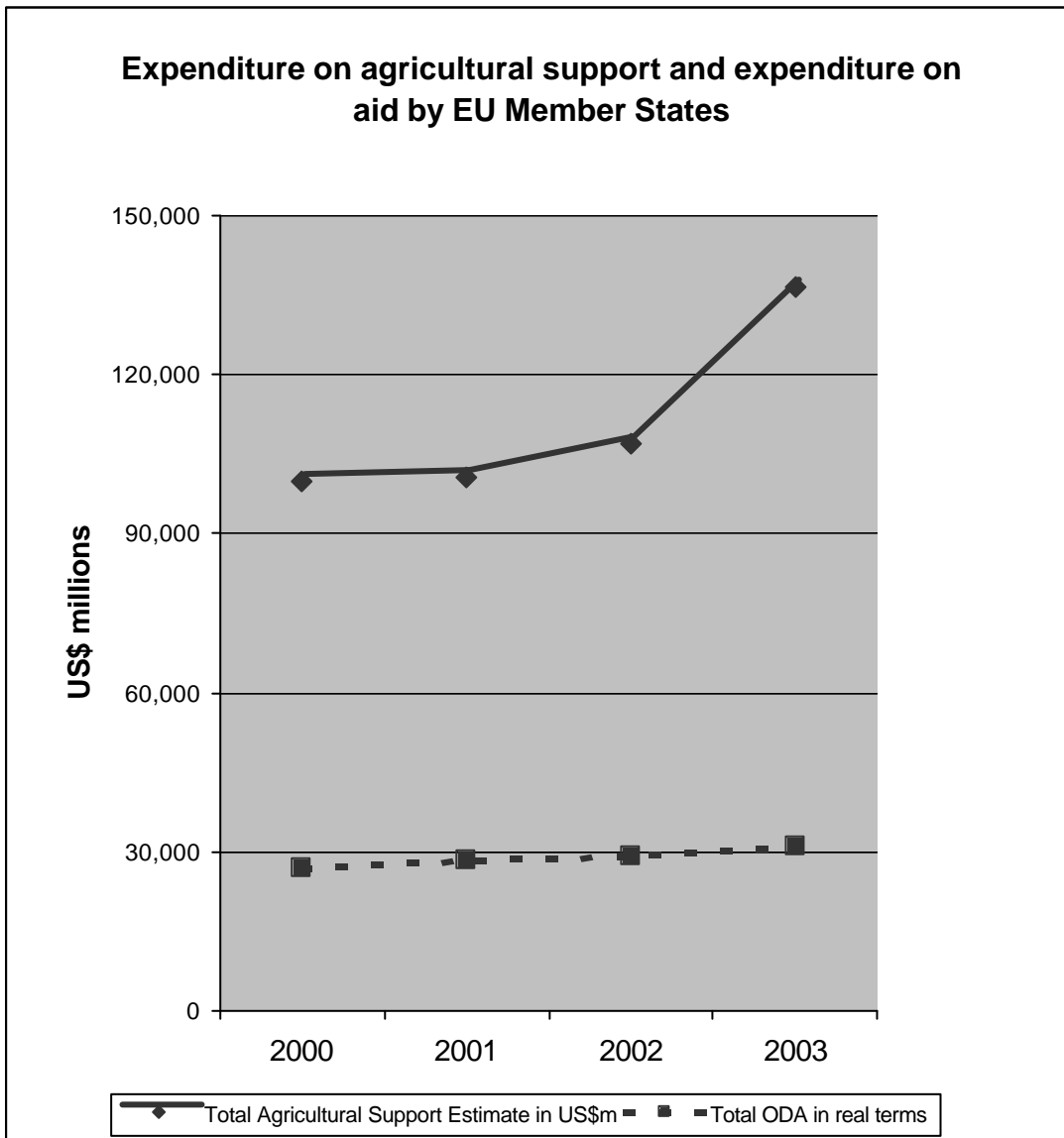


Figure 32.

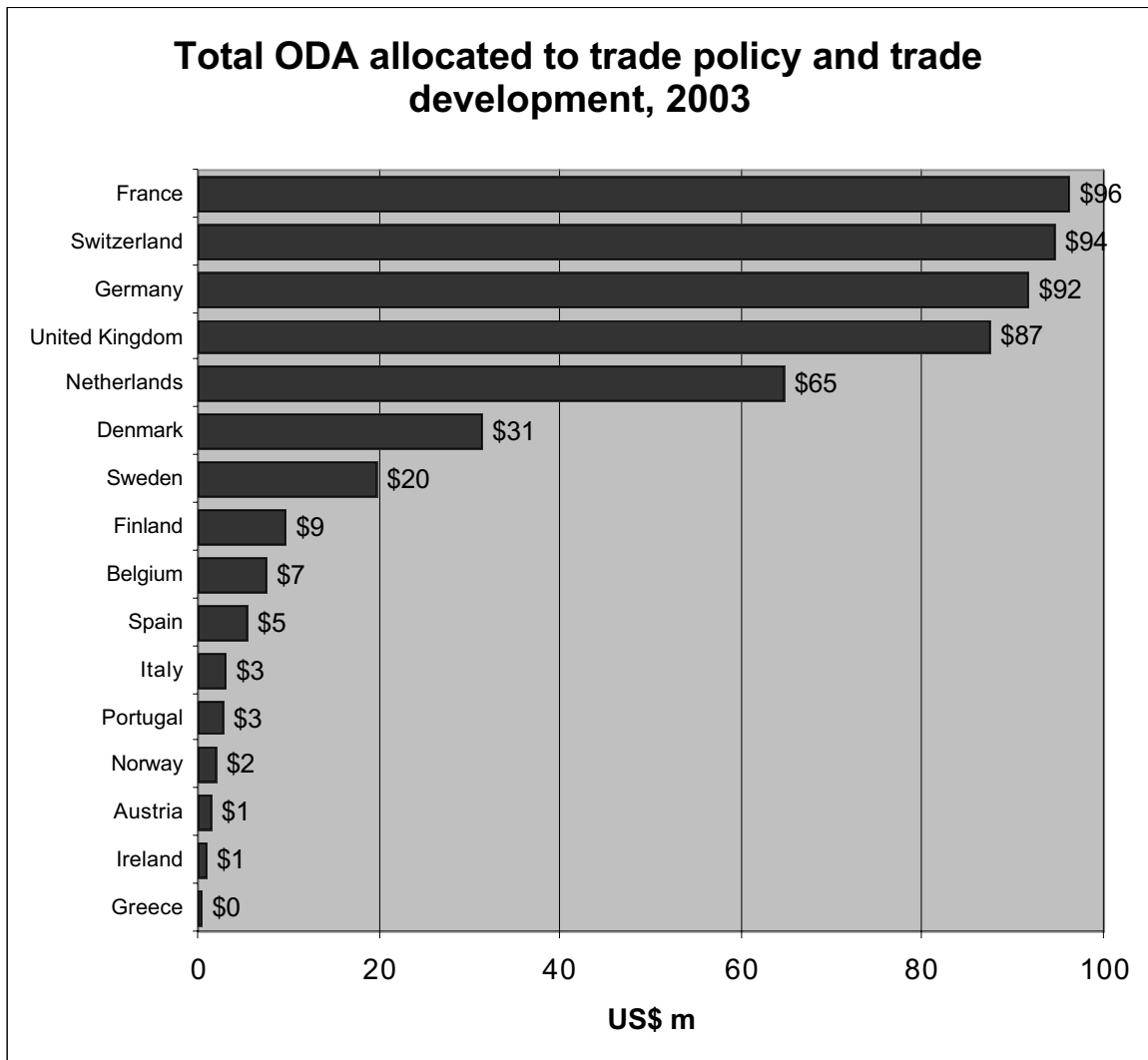
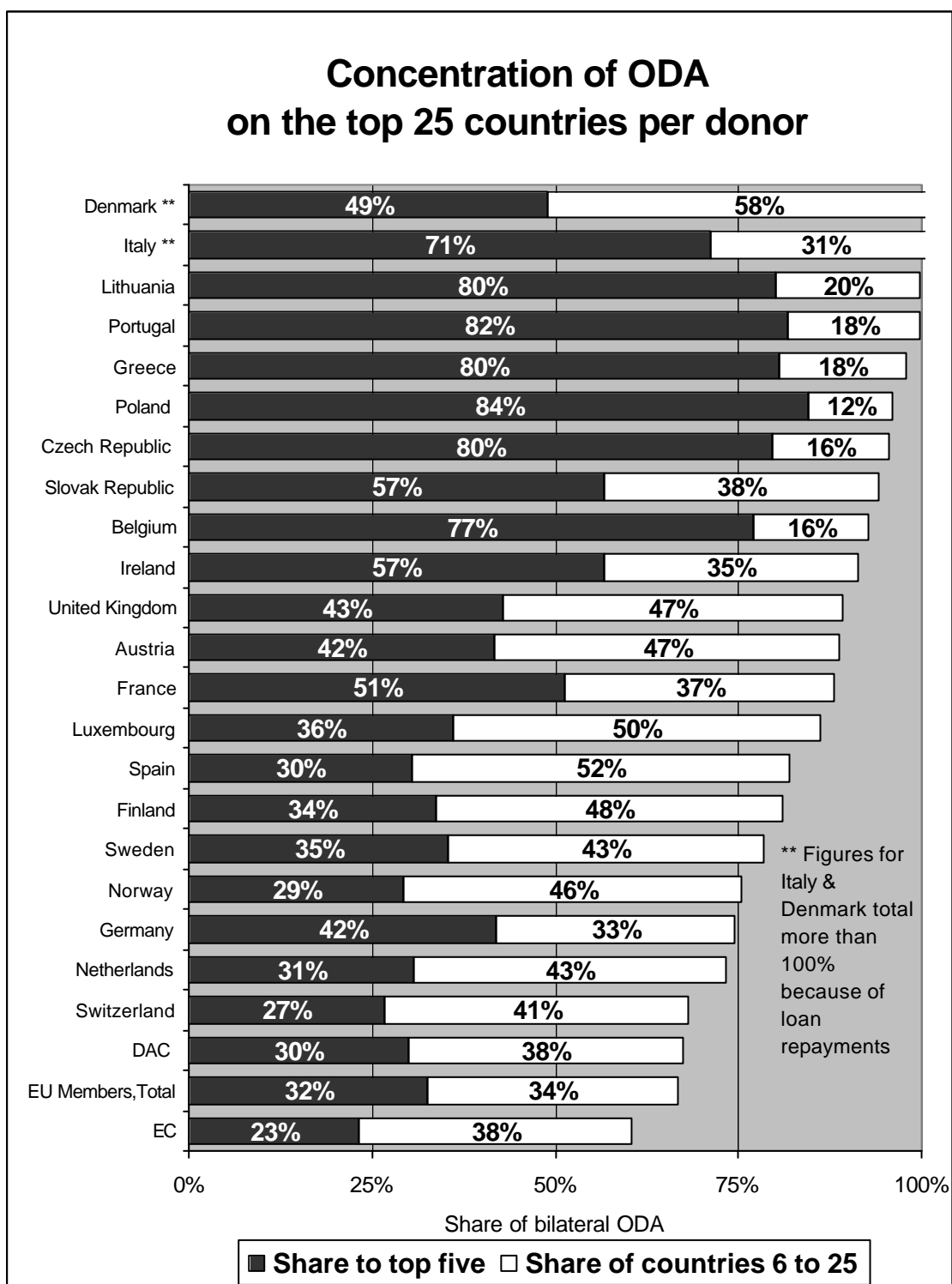


Figure 33.



Progress on Donor Aid Practices

Country	Partnerships – steps taken to implement recommendations from the DAC Task Force on donor practices	Has the government prepared an action plan on harmonisation?	Title and comment on the action plan
Austria	Participation in DAC groups but no specific initiative		
Belgium	<p>With a view to reducing excessive scattering of limited resources and to optimising aid impact, Belgium concentrates its state-to-state assistance on a restricted number of partner countries</p> <p><i>Approaches based on multi-annual programmes are increasingly preferred over project-based interventions.</i></p> <p><i>Experiments - earmarked budget support in Niger, aimed at the sector of basic education, similar intervention in Burundi, or participation in a multi-donor budget support to the sector programmes (education and health in Ethiopia, Mozambique and Tanzania.</i></p> <p><i>The DGDC has established a working group to revise and simplify procedures within this administration and to take an active part in international for a dealing with coordination and harmonisation at OECD and EU level.</i></p>	Yes	<p>Débat belge sur l'Harmonisation et l'Alignement February 2004</p> <p>http://www.aidharmonization.org/download/236282/DAC_Débat_belge_sur_l.doc</p>
Cyprus			
Czech Republic	<i>Czech Republic has pledged to adopt and apply EC primary legislation in the field of development aid policy. This means in particular the adoption of the obligation to coordinate its policy in the field of development cooperation and to harmonize its programmes with the EU and member countries.</i>		
Denmark	<p>In all countries, Denmark participates in donor co-ordination groups with mixed results.</p> <p><i>Denmark has in the OECD/DAC context presented a proposal for undertaking joint evaluations of multilateral organisations.</i></p> <p><i>Harmonisation in Practice Initiative in Zambia. Nordic + Initiative</i></p> <p><i>OECD/DAC working party on Aid Effectiveness</i></p>	Yes	Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)
EC		Yes	<p>MoU between the EC, the EIB and World Bank in order to promote operational coordination and joint technical work (May 2004). For work in Middle East, Southern Mediterranean and North Africa</p> <p>Joint Note on Supporting the PRSP Process in Africa (2003)</p> <p>Trust Funds and Confinancing Framework Agreements between the EC and the World Bank Group (March 2003)</p>

Country	Partnerships – steps taken to implement recommendations from the DAC Task Force on donor practices	Has the government prepared an action plan on harmonisation?	Title and comment on the action plan
Estonia	Estonia is not a member of OECD, and therefore does not directly engage itself to DAC activities, however, Estonia recognises the need for more effective and efficient delivery of development assistance. Estonia has participated in the work of the ad hoc Working Party on Coordination and Harmonization.		
Finland	Increase efficiency, effectiveness and impact by concentrating activities and working for the harmonisation of donor procedures. Improve cooperation between public institutions in Finland	Yes	Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)
France	Co-organised the High Level Forum "Joint Progress toward Enhanced Aid Effectiveness: Harmonisation, Alignment and Results" AFD developed a discourse around partnership and civil society participation (little effect so far on the ground)	Yes	It has three levels: Concerning international institutions, at the national level and in recipient countries.
Germany		Yes	Harmonisation of Donor Practices in German Development Cooperation – Action Plan
Greece			
Hungary	<i>Hungary will further strengthen its ties with partner countries (through framework agreements, country strategies, involving partner country's private and civil sector into international development projects).</i>		
Ireland	In November 2004, the donor agencies in Denmark, Finland, Ireland, the Netherlands, Norway, Sweden and the United Kingdom, adopted a Joint Action Plan (JAP) for effective aid delivery through harmonisation and alignment of our donor practices.	Yes	Ireland commissioned a study on harmonisation in sector programmes for the high-level in 1999 of PROAGRI in Mozambique. This has become a useful reference on the subject Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)
Italy	Italy does not publish statistics about the percentage of bound (tied) aid.		
Latvia			
Lithuania	Lithuania is not a member of the OECD DAC however initiatives are being taken within the EU framework.		
Luxembourg			
Malta			

Country	Partnerships – steps taken to implement recommendations from the DAC Task Force on donor practices	Has the government prepared an action plan on harmonisation?	Title and comment on the action plan
Netherlands	The Netherlands belongs to a group of active partners promoting a transition from project to programme-based approaches such as SWAP and budget support in alignment with the PRSP.	Yes	<p>Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)</p> <p>Participated with 7 other donors in a pilot mission in Zambia to explore opportunities for harmonising.</p> <p>Participating with 14 other donors in a budget support group for Mozambique</p> <p><i>Policy for next four years to seek partnerships with citizens, enterprises, knowledge and research institutes, civil society and government organisations</i></p>
Norway		Yes	Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)
Poland			
Portugal	Portugal drew up an internal Action Plan for the discussion and dissemination of the Good Practises adopted by the DAC.	Yes	<p>Takes part in meetings on harmonisation</p> <p>Harmonisation of Donor Practices in Portuguese Development Cooperation</p>
Slovak Republic			
Slovenia			
Spain	Spain has signed the Paris Declaration about aid harmonization, but it has not realized any specific offers, also there is any concrete measure for execution.		
Sweden		Yes	<p>Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)</p> <p>Sweden's Action Plan on Hamonisation and Coordination in Development Cooperation.</p> <p>Sweden also works through "delegated Coopeartion" in Malawi and Rwanda where Norway and the UK manage Sweden's contribution.</p>
Switzerland		Yes	SDC Action Plan to Foster Harmonisation
UK	<p>UK part of the Nordic + initiative.</p> <p><i>UK will increase joint donor programmes and promote selectivity across countries and sectors.</i></p> <p><i>Agree to carry out joint reviews of progress at country levels based on the PRS objectives.</i></p>	Yes	<p>Joint Action Plan for Effective Aid Delivery through Harmonisation and Alignment of Donor Practices (Joint report of Denmark, Finland, Ireland, Norway, Sweden, Netherlands, UK)</p> <p>DFID Action Plan to Promote Harmonisation</p>